

**Nouvelle adresse**  
**Régis Vachon**  
 O.D.  
 Docteur en optométrie  
 110 est, Racine  
 543-6027  
 Chicoutimi

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 274

Jeudi 25 août 1977

20 pages 25 cents

**Commission  
 d'enquête  
 réclamée  
 par Flamand**

QUEBEC (PC) — L'avocat de M. Antonio Flamand, Me Guy Bertrand, a fait parvenir une requête au ministre de la Justice, M. Marc-André Bedard, réclamant la formation d'une commission d'enquête dans l'affaire de moeurs dans laquelle a été impliqué son client à Rouyn.

La demande d'enquête vise à mettre à jour les noms de tous les instigateurs qui, de près ou de loin, ont complété ensemble pour mettre au point le scénario d'un "coup monté" destiné à porter une atteinte mortelle à la réputation de M. Flamand et à l'écartier ainsi à jamais de la vie publique, et ce, sans égard aux conséquences effroyables pour lui, sa famille et ses amis.

Me Bertrand suggère 25 questions que pourrait étudier cette commission d'enquête et une liste exhaustive de tous les témoins interrogés ainsi que tous les documents utilisés lors de l'enquête sur une présumée conduite immorale de M. Flamand quand il était directeur général de la Maison Rouyn-Noranda, établissement de rééducation pour jeunes.

"Il y va non seulement de la vie d'un homme mais de l'intérêt supérieur de la justice; d'autant plus que plusieurs de vos mandataires, certains membres de la Sûreté du Québec, sont directement impliqués dans cette odieuse machination", écrit encore l'avocat Bertrand au ministre de la Justice.

Il y a quelques semaines, M. Flamand était poursuivi sous dix chefs d'accusation d'atteinte à la pudeur sur des jeunes de la Maison Rouyn-Noranda.

Le président du tribunal, le juge Charles Ouimper, a dû se résigner par la suite sur requête de l'accusé qui avait jugé la conduite du juge répréhensible.

"Il vous appartient maintenant de décider s'il doit y avoir un autre procès, poursuit Me Bertrand.

"Mais avant de ce faire, je vous suggère de prendre connaissance de la transcription des notes sténographiques de tous les témoignages rendus au procès.

"Vous découvrirez ainsi que cinq plaignantes sur un total de sept ont expliqué devant la Cour qu'il n'y avait eu aucun incident illicite entre elles et Antonio Flamand et, qui plus est, qu'elles avaient été faussement influencées par les enquêteurs pour porter des accusations fallacieuses et mensongères contre M. Flamand".

## Limitation des dépenses entourant le référendum

QUEBEC (PC) — N'importe qui ne pourra faire n'importe quoi et dépenser une fortune en faveur de son option constitutionnelle lors de la campagne précédant le référendum sur l'avenir politique du Québec.

Les participants au débat constitutionnel devront s'intégrer à "un comité ad hoc" qui les aura acceptés auparavant pour parler en son nom et les dépenses pour les fins de la campagne seront contrôlées comme il est coutume de le faire dans une campagne électorale.

C'est du moins ce que propose le livre blanc de 24 pages, format de poche, qu'a rendu public, hier, le ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns.

Le document, déposé à l'Assemblée nationale, donne les grandes lignes du mode de procédure de tout référendum au Québec, largement inspiré du processus en vigueur en Grande-Bretagne lors de la consultation populaire, en 1975, sur le maintien

de ce pays dans le Marché commun européen.

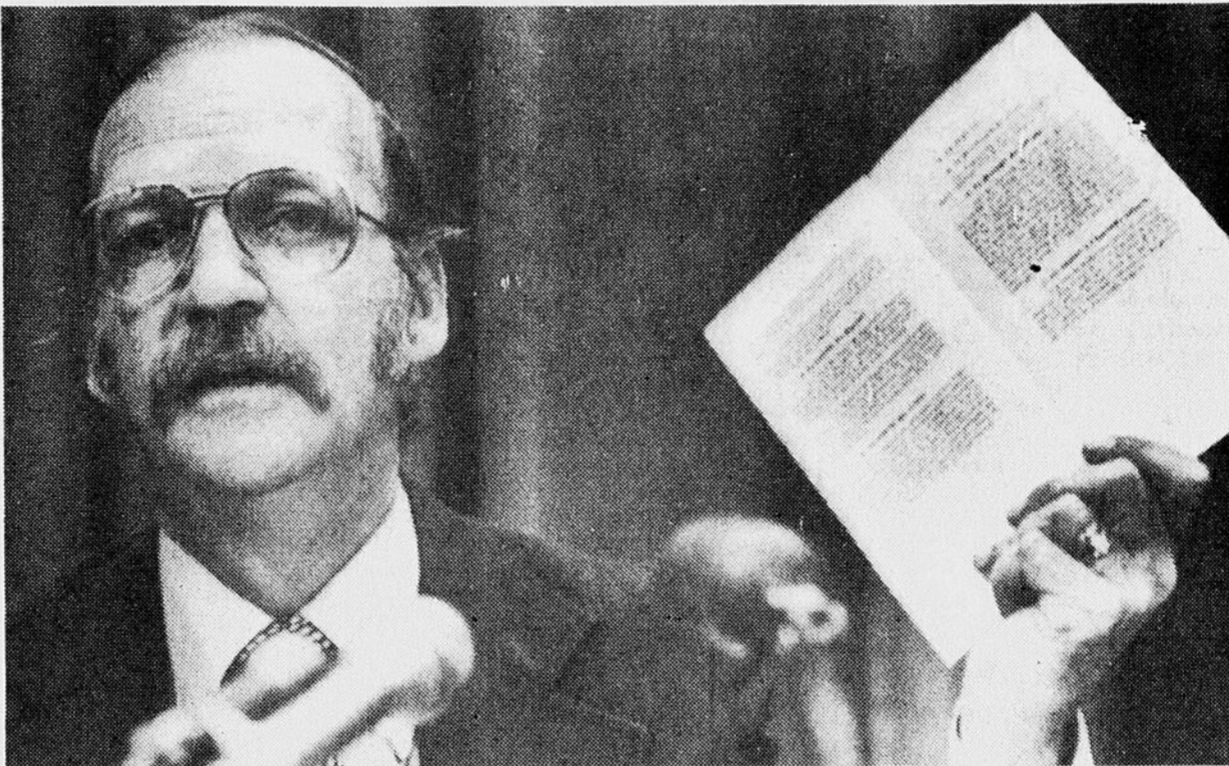
Le livre blanc constitue l'amorce d'un débat sur le mode de scrutin et, dès le 12 octobre, la commission parlementaire de la Présidence du conseil exécutif se réunira pour entendre les représentations des citoyens.

Dans le cours du mois de décembre, l'Assemblée nationale serait alors saisie du projet de loi sur le référendum, a expliqué M. Burns à la presse.

### Aspect consultatif

Le ministre a indiqué que les référendums qui seront tenus en vertu de la loi auraient un caractère consultatif mais, a-t-il ajouté, le gouvernement, sans être lié par le résultat d'une consultation populaire, serait mal venu de passer outre la volonté de la majorité des Québécois.

C'est simplement pour ne pas "se barrer les jambes" que la loi accorderait un caractère "consultatif" aux résultats du référendum.



LIVRE BLANC SUR LE REFERENDUM — Le leader du Parti québécois Robert Burns montre le Livre blanc sur le référendum lors d'une conférence de presse

après qu'il eût été déposé à l'Assemblée nationale, hier.

(Téléphoto PC)

## Marion ensanglanté

# La photo était truquée

SHERBROOKE (PC) — La Sûreté du Québec a annoncé hier à Sherbrooke, que la photo représentant M. Charles Marion le visage ensanglanté est le fruit d'un truquage.

Le porte-parole de la SQ a également annoncé que les recherches concernant le gérant de cré-

dit de la caisse populaire de Sherbrooke-est, enlevé le 6 août, étaient interrompues.

Par contre, on a appris de bonne source que la Gendarmerie royale effectuerait des recherches sur le lac Memphrémagog et dans ses environs immédiats. La nouvelle n'a pas été confirmée officielle-

ment par la GRC.

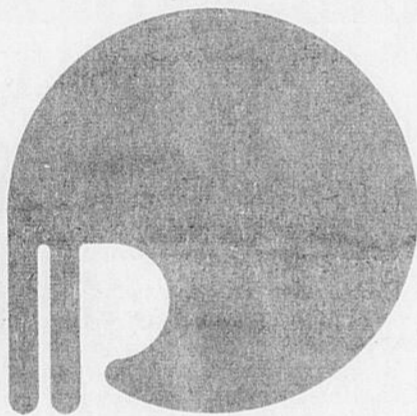
Pendant ce temps, à la frontière, les douaniers aussi bien américains que canadiens ne semblent pas se préoccuper outre mesure de l'enlèvement de M. Marion.

Les douaniers américains ont déclaré ne pas avoir reçu de directives spéciales concernant l'enlè-

vement de M. Marion.

Par contre, un des officiers a montré une photo de M. Marion, découpée dans le journal, en ajoutant sur le ton de la confiance: "Nous vérifions quand même."

Quant aux douaniers canadiens, il n'a pas été question pour eux non plus de directives spéciales.



**Le Rendez-vous de l'homme d'affaires**

JEUDI, le 25 août  
 M. Yves Bérubé,  
 ministre des Terres et Forêts.

## EN BREF

### Femmes enceintes

Certains employeurs, qui se sont enquis des moyens contraceptifs utilisés par leur personnel féminin, congédient sans motif celles qui deviennent enceintes.

En page A 3

### Le plus long?

Alors que l'un des plus longs débats de l'histoire s'achève, le ministre Camille Laurin en a rendu public les derniers amendements qui doivent être adoptés.

En page A 5

### Appel de Johnson

Le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, a lancé, hier, un vibrant appel aux divers agents économiques de la province pour l'établissement d'un meilleur climat social.

En page A 7

## SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 7
— Bourse	B 6
— Bridge	B 9
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 5
— Horoscope	B 9
— Mots croisés	B 8
— Mot mystère	A 8
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

## Duhaime explique

# Plus de Québécois aux Etats-Unis

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le lancement relativement tardif de la campagne invitant les Québécois à rester chez eux pendant leurs vacances estivales et l'été "détestable" qu'a connu le Québec, cette année, telles ont été les deux raisons qu'a fournies, hier à Chicoutimi, le ministre du Tourisme Yves Duhaime, pour expliquer l'augmentation exceptionnelle de touristes québécois qui, en juillet, ont mis le cap vers le sud, pour passer leurs vacances aux Etats-Unis.

Le quotidien montréalais La Presse titrait en effet à la une hier, qu'en juillet dernier les douanes américaines ont enregistré 806.000 personnes en provenance du Québec, personnes qui se rendaient en voiture aux Etats-Unis, alors qu'à la même période l'an dernier, époque où le faste olympique avait envahi Montréal, seulement 569.000 avaient franchi la frontière.

Conférencier au Rendez-vous de l'homme d'affaires au Musée du Saguenay à Chicoutimi, le ministre Duhaime n'a pas paru surpris ni embarrassé outre mesure de la manchette du quotidien de la métropole car selon lui, ces statistiques prouvent "le bien-fondé de nos appréhensions et l'à-propos d'enclencher la campagne publicitaire" invitant les Québécois à passer leurs vacances chez eux.

Si la campagne publicitaire a connu, comme tout semble l'indiquer, de piètres résultats, c'est parce qu'elle a débuté tardivement, explique M. Duhaime.

### Les régions

Par contre, bien qu'il ne puisse l'affirmer encore de façon certaine, le ministre du Tourisme se

dit frappé de ce qui semble être un accroissement sensible du flux touristique à l'intérieur des régions en dehors de Montréal, ville où le prix des chambres d'hôtels est particulièrement élevé.

De plus, il ajoute que les plus récentes statistiques de l'OCDE font état d'une hausse sensible de l'activité touristique en Europe, alors que le Canada tout entier est le seul pays à avoir connu une baisse à ce chapitre.

### Hiver

Par ailleurs, M. Duhaime a indiqué que le gouvernement allait continuer et accentuer sa publicité au niveau du tourisme d'hiver, pour, notamment "vendre la neige" aux Américains et aux Canadiens.

Il a énuméré trois zones qui se prêtaient de plus en plus à une promotion touristique axée sur le ski: le Nord de Montréal, l'Estrie et

Québec (Mont Sainte-Anne et également la petite rivière Saint-François).

Près du tiers de la population de skieurs de ces secteurs est d'origine américaine ou des autres provinces canadiennes, précise-t-il.

Sur cette question, d'ailleurs, le ministre parle même de voie d'avenir "pour le tourisme québécois".

Quant au Mont-Valin, qui fait l'objet d'une étude gouvernement-

tale, il dit avoir "un préjugé favorable" envers ce projet, mais ajoute qu'il faut justement attendre les résultats de cette étude pour savoir où on s'en va.

### Parc Eternité

D'autre part, le député de Saint-Maurice a annoncé la tenue d'une étude au coût de plus de \$75.000, pour envisager les possibilités d'aménagement d'un parc provincial dans le secteur Eternité.

Repondant à une question qui mettait en relief, les écarts entre les subventions accordées par son ministère cette année au festival de la région, écarts qui ont provoqué certaines critiques de la part d'organisateur de ces festivals, M. Duhaime a expliqué que les conseils régionaux de tourisme, seront dorénavant les interlocuteurs normaux du gouvernement sur cette question, comme sur toute autre de nature touristique au niveau régional.

On sait que le Conseil du tourisme du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau est actuellement en voie de structuration.

### Centre

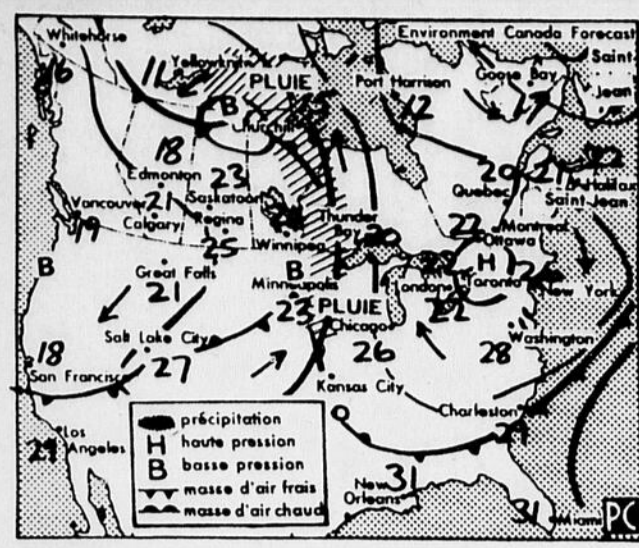
Enfin, le ministre a dit attendre de savoir si le gouvernement fédéral, par le biais du ministre Marcel Lessard et du MEER, irait "au-delà des intentions", relativement à la récente proposition fédérale d'une subvention couvrant la moitié du coût de construction d'un centre des congrès à Montréal.

M. Duhaime, qui rappelle que le tourisme relève exclusivement du gouvernement québécois, se dit néanmoins disposé à discuter de cette question.



RENDEZ-VOUS — Le ministre Yves Duhaime en compagnie de l'homme d'affaires de l'année, M. Lorenzo Bisson.

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.**

**Sud de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum de 16 sauf près de 19 dans le sud de la région de Pontiac-Témiscamingue et le sud des Laurentides. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.**

**Nord de l'Abitibi et Chibougamau: ciel variable et possibilité d'averses. Vents modérés, maximum près de 16. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.**

**Régions de l'Outaouais et de Montréal: ensoleillé avec vents modérés, maximum 22. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.**

**Régions de Québec, de la Mauricie et des Cantons de l'Est: ensoleillé avec passages nuageux, vents modérés, maximum de 16. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.**

**Lac-Saint-Jean: d'abord ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Vents modérés et maximum de 16. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.**

**Régions de Baie-Comeau et de Sept-Îles: nuageux avec averses se dégageant en fin de soirée. Vents modérés et maximum de 16. Aperçu pour vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.**

**Régions de Rimouski et de la Gaspésie: nuageux avec quelques averses et vents modérés, se dégageant en fin de journée. Maximum 17. Aperçu pour vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.**

## DANS LE MONDE

**MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes du Canada:**

	Min.	Max.
Vancouver	14	17
Victoria	13	16
Yellowknife	7	13
Edmonton	6	11
Calgary	5	15
Regina	9	18
Winnipeg	2	17
Toronto	16	23
Ottawa	12	22
Montréal	12	23
Québec	12	21

**MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes des Etats-Unis:**

Chicago	19	24
Detroit	16	25
Boston	17	29

## MAREES

**SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 05h40 (.5cm) et haute à 11h35 (2m.0cm). Elle sera à nouveau basse à 17h25 (.6cm) et haute à 23h55 (2m.8cm).**

**PORT-ALFRED — La marée sera basse à 06h40 (1m.1cm) et haute à 12h40 (4m.4cm). Elle sera à nouveau basse à 18h45 (1m.1cm).**

**CHICOUTIMI — La marée sera basse à 08h00 (.9cm) et haute à 12h45 (3m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 19h45 (.9cm).**

### LE QUOTIDIEN

**DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**  
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

**LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE**  
316, avenue Labrecque  
Chicoutimi, P.Q.  
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:  
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:  
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:  
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste:  
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:  
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:  
Claude COTE

Alme et les environs:  
662-7829

St-Felicien et les environs:  
679-3832

Sans frais interurbains  
Abonnement et  
Service à domicile:  
545-4664

Petites annonces classées:  
545-4895

Chef de pupitre:  
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes:  
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:  
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation:  
Jean BELAND

Directeur du tirage:  
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de CNDP (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal:  
Bibliothèque Nationale du Québec  
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

## Informations erronées

# Le juge Fabien n'aurait pas été blanchi

**MONTREAL (PC) —** Selon le quotidien Le Devoir, le rapport de la Sûreté du Québec sur la conduite du juge en chef André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, ne blanchit pas ce dernier contrairement à des informations données depuis quelques jours.

Le journal dit tenir de source fiable que le ministre de la Justice n'avait reçu, le 16 août dernier, que le sommaire du rapport de l'inspecteur Coutellier, de la SQ, qu'il avait reçu un rapport complet le 18 août mais que ce n'est que le lundi 22 août qu'il a reçu les annexes indispensables. Non seulement la rumeur d'un rapport disculpatoire

serait-elle fautive mais elle ne résisterait tout simplement pas au bon sens selon des sources de Québec. La crédibilité de l'instigateur de cette enquête, Me Alfred Chevalier, ne saurait plus être mise en doute, désormais, par les enquêteurs.

Quoi qu'il en soit, le ministre Marc-André Bédard se prépare à faire une déclaration aujourd'hui à Québec relativement à cette affaire qui avait amené le juge Fabien à quitter temporairement son poste au début de l'été.

M. Fabien est remonté sur le banc au début du mois

en donnant à entendre qu'aucun fait répréhensible ne pouvait lui être imputé.

### Dépôt d'argent

Il serait question dans le rapport d'une somme de \$90,000 déposée en août 1976 à la Banque Canadienne Nationale de la rue Saint-Charles, à Longueuil, par le juge Fabien sous le nom d'emprunt de Luc Roger. Cette somme a été retirée en novembre 1976.

Il serait question d'autres sommes d'argent comptant, dont un montant de \$25,000 exigé de justiciables, en 1969.

En gros le rapport établirait qu'entre les revenus officiels du juge en chef depuis son accession au banc, il y a huit ans, et les dépenses réelles qu'il a faites, ces dépenses seraient de \$250,000 supérieures aux revenus.

Les grandes lignes de ces données ont du reste fait l'objet d'une lettre adressée le 27 juillet dernier au ministre de la Justice par Me Alfred Chevalier, lettre qui a été lue, mardi soir, sur les ondes de la station CKVL par son auteur.

## Demande de conciliateur

# Plainte contre CHUT-FM

par Gilles Paradis

**CHICOUTIMI —** Le Syndicat des employés de CHUT-FM a fait parvenir, lundi, au ministère canadien du Travail, une demande de conciliateur et est à préparer une plainte pour pratique déloyale au Conseil canadien des relations de travail, (CCRT) contre les dirigeants de la station radiophonique communautaire de Chicoutimi.

Au cours d'une conférence de presse à Chicoutimi, hier matin, le président du syndicat, M. André Larocque, qui a été remercié de ses services par les dirigeants de la station CHUT-FM en même temps que les animateurs André Gagnon et Robert Veilleux, a dénoncé les agissements de la partie patronale, qui en plus de limoger trois animateurs, a libéré six animateurs à temps partiel, soit Suzanne Lorrain, Alain Dassylva, François Gagnon, Normand Belisle, Sylvain Tremblay et Pierre Quenneville.

Le président du Syndicat a fait savoir à la presse régionale les directives du Conseil d'administration de CHUT-FM, en date du 17 août. Ces directives sont:

- abolition des postes d'animateurs en soirée, sept jours par semaine et mise à pied des animateurs André Gagnon et Robert Veilleux. (La directive de CHUT-FM ne fait pas mention du congédiement du président du Syndicat);
- abolition des postes de fin de semaine;
- libération d'horaire sur semaine entre six heures et 10h00 le matin;
- nouvelle affectation de Gilles Lortie, en matinée;
- les mises à pied, pour des raisons de restrictions budgétaires se feront selon l'ancienneté et un avis écrit sera donné aux employés concernés, vendredi, le 19 août 1977. Ces mises à pied seront effectives à compter de samedi, 27 août, 1977, à 00h00.

Les animateurs permanents qui sont mis à pied se verront offrir des postes à temps partiel selon l'ancienneté.

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au personnel par le directeur général, M.

Claude Desbiens et contresignées par le président du conseil d'administration, Me Bernard Lapointe.

Le président du Syndicat, M. André Larocque, a dénoncé l'engagement d'un contractuel, en date du 18 août, M. Richard Bérubé qui a été embauché pour une période d'un mois et dont le contrat est renouvelable à tous les mois. Le nouvel employé, embauché pour travailler 15 heures par semaine, doit recevoir un montant forfaitaire de \$75 par semaine.

Par ailleurs, le vice-président du Syndicat des Communications, affilié à la CSN, M. Louis Champagne a dénoncé le fait que dans le cas du congédiement du président du Syndicat, M. Larocque, on n'ait pas procédé selon l'ancienneté.

M. André Larocque, pour sa part, a dit à la presse qu'il était vraiment étonné qu'avant la période de juin 1977, où CHUT-FM était aux prises avec de fortes difficultés financières, on n'ait jamais procédé à des congédiements.

"Après cela, a-t-il conclu, une entente est venue avec le mouvement coopératif Desjardins pour un prêt de \$250,000 pour payer les dettes et repartir à neuf. Maintenant, on a réglé la mauvaise situation financière de l'entreprise et l'on congédie les employés syndiqués, alors que c'est en contravention avec un article du code du travail.

Enfin M. Larocque soutient que la raison donnée est totalement fautive puisque CHUT-FM vient de décrocher un contrat de publicité de \$130,000.



**SYNDICAT DE CHUT-FM —** MM. Normand Belisle, trésorier du Syndicat des employés de CHUT-FM, André Larocque, président; Yves Ouellet, négociateur et Robert Veilleux, au cours d'une conférence de presse donnée, hier, à Chicoutimi.

## AU PALAIS DE JUSTICE

# Sentence protégeant le prévenu contre lui-même

par Guy Bergeron

**CHICOUTIMI —** Le juge André Gauthier a affirmé, hier, qu'il était du devoir des tribunaux de protéger les individus contre eux-mêmes et que souvent des sentences trop clémentes n'étaient pas bénéfiques.

En imposant une peine de 12 mois de prison à Jean-Paul Gagne, un individu de Ville de La Baie, qui, au cours de janvier, avait commis un vol à main armée, au montant de \$1,300, à l'épicerie Louis-Georges Tremblay, le président du tribunal a ajouté: "Pour vous, le facteur vérité est arrivé."

Son avocat, Me Louis-Charles Fournier, avait un plaidoyer de commisération exceptionnel, signalant que son client avait commis le vol au début

pour le plaisir, puisque jamais il n'avait été armé, effrayant plutôt les deux commis de l'épicerie avec son doigt.

"La preuve que mon client n'est pas un criminel, c'est qu'il s'est sauvé en autobus, et qu'au cours de la nuit, il m'a téléphoné pour aller se rapporter au poste de police de Ville de La Baie."

L'individu avait réussi toutefois à dépenser au cours de la nuit un montant de \$1,000 qui, selon Me Fournier, a été donné à d'autres personnes.

Toutefois, le juge André Gauthier a mentionné que la version du prévenu était peu crédible, du fait qu'avant de quitter l'établissement commercial, il avait arraché les fils du téléphone, pour ne pas qu'il y ait de communication.

D'ailleurs, Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, avait signalé que l'individu était sous le coup d'une ordonnance de probation, au moment de la commission du crime et que si la défense réclamait une sentence permettant au prévenu de démontrer ses bonnes intentions, il aurait pu le faire lorsqu'il était déjà sous une ordonnance de probation.

Le juge Gauthier a précisé que le prévenu avait, au cours de ses apparitions antérieures devant les tribunaux, obtenu des sentences clémentes et qu'il ne voyait pas aujourd'hui la possibilité de faire de même, malgré les interventions de son avocat.

En outre, il a rappelé la gravité d'un vol qualifié de même que la prolifération de ce genre de crime.

### Trois jours de prison

Deux individus de Chicoutimi ont écopé de trois jours de prison, hier matin, pour avoir volé une bourse dans une automobile garée sur la rue Racine.

Les deux individus ont écopé de cette sentence du juge Bertrand Gagnon, qui a espéré que les individus se souviendraient de leur passage devant la cour.

### Culpabilité

Le juge Bertrand Gagnon a imposé une peine de \$100 d'amende à un jeune homme de Chicoutimi qui a exhibé sa personne devant un enfant de quatre ans, dans le secteur de Place Angoulême.

En plus de l'amende, le juge Gagnon a fortement conseillé au prévenu de se faire traiter par un psychologue ou un psychiatre.

## Directement du propriétaire



260, rue Jogues, Chicoutimi-Nord.

**PRIX: \$30,000.00**

**INFORMATIONS:**

**Téls: 543-4339 - 549-7688**

## FAITS DIVERS

### L'enquête sur la noyade incomplète

par Guy Bergeron

**CHAMBORD —** La Sûreté du Québec n'a pas encore terminé son enquête dans l'accident qui a coûté la vie mardi soir, au jeune France Pelletier, âgé de 18 ans, qui s'est noyé dans les eaux du Lac Saint-Jean, lorsque son voilier a chaviré. Il était en compagnie de M. Rupert Lessard, de Métabetchouan, lors de la tragédie.

Le corps a été repêché au cours de la soirée. L'accident est survenu à Pointe-Chambord.

M. Pelletier demeurait au 66, rang Caron, à Métabetchouan.

### 45 plaintes pour brutalité policière

**HULL (PC) —** La Commission de police du Québec devrait rendre des décisions à la mi-septembre concernant 45 plaintes pour brutalité policière déposées dans l'Outaouais depuis l'automne dernier. C'est ce qu'a annoncé mercredi le responsable des enquêtes pour la CPQ, M. Lucien Flamand.

M. Flamand a précisé que les plaintes venaient de partout dans la région mais il a refusé de nommer les corps policiers impliqués.

A deux reprises, la semaine dernière, des accusations ont été portées contre la police municipale de Hull et, dans l'un des cas, quatre policiers, qui ont été suspendus depuis par le chef de police, sont accusés de voies de fait relativement à l'agression qu'aurait subie deux jeunes gens dans une cour d'école déserte.

**LOCATION - VENTES ET SERVICES D'OUTILLAGES DE TOUS GENRES**

- Motoculteur
- Rouleau à pelouse
- Aérateur de gazon
- Scie mécanique
- Sabieuse
- Laveuse de tapis à vapeur
- Compacteur
- Echafaudage
- Brise-béton
- Mélangeur à béton
- Scie sauteuse
- Pompe de tous genres

**LOCATION D'EQUIPEMENT** (Chicoutimi 1976 Itée)

<b>CHICOUTIMI</b> 1560, boul. St-Paul 545-3663	<b>CHICOUTIMI-NORD</b> 131, rue St-Ephrem 549-5262
--	--

Du lundi au vendredi: ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 - Samedi: 8h00 à 12h00

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin,  
Dallaire, Turcotte et Associés, c. a

Comptables Agréés

ROBERVAL - LA MALBAIE - LA BAIE - ST-FELICEN

**BUREAU PRINCIPAL** 110 Racine est, Chicoutimi  
G7H 1R2 - Téléphone: (418) 549-6653

Antoine Gauthier c.a	Gilles Turcotte c.a
Pierre Legault c.a	Yvon Carrier c.a
Egide Dallaire c.a	Cami Bergeron c.a
André Gauthier c.a	Denis Boivin c.a
Charles Tremblay c.a	Roger Boivin c.a
Julien Lemieux c.a m.b.a	Normand Gosselin c.a
Rosaire Boivin c.a	Luc Simard c.a
Roger Laurinault C.A	

Appels provenant de Dolbeau, Roberval, St-Felicien, St-Prime  
Aucun frais au demandeur - Zenith: 12170



# Des employeurs congédient sans motif des femmes enceintes

par Denise Pelletier  
**CHICOUTIMI** — Certains employeurs, avant d'embaucher une femme, s'informent des moyens contraceptifs qu'elle utilise. Après quoi, si elle devient enceinte, ils peuvent la congédier sans motif précis. C'est l'affirmation, pour le moins surprenante en 1977, que fait le Conseil du statut de la femme du Québec, dont la présidente, Mme Lorette Robillard, était, hier, l'invitée au Cer-

**MME LORETTE ROBILLARD** — La présidente du Conseil du Statut de la femme, organisme relevant du gouvernement québécois, affirmait hier aux membres du Cercle de presse: en matière de condition féminine, il n'y a pas de demi-mesure: c'est le progrès social ou la radicalisation des mouvements.

cle de presse du Saguenay. Il semble, d'après le CSF, que cette pratique de s'enquérir des moyens de contraception soit courante surtout lorsqu'il s'agit de l'embauche de commis de magasins.

Encore plus fréquente est la pratique de renvoyer purement et simplement une employée dès qu'elle est enceinte.

Or, pour Mme Robillard et l'organisme qu'elle dirige, cette attitude est inac-

ceptable. C'est pourquoi le CSF entreprend une vaste campagne pour sensibiliser la population au problème des congés-maternité et amener le gouvernement à légiférer en cette matière.

Le CSF se plaint que, dix mois après l'avènement du gouvernement Levesque et quatre ans après

le début des activités du CSF, les femmes du Québec vivent quotidiennement dans une insécurité féodale face au danger de perdre leur emploi à cause d'une maternité.

de la femme demande donc que Québec adopte une loi des congés-maternité garantissant l'emploi de la travailleuse sans perte de revenu ni d'avantages sociaux, et il trouve scandaleux que l'adoption de cette loi, qui avait été promise pour la présente session, puisse être retardée de plusieurs mois, étant donné l'éminence de l'ajourne-

## Pas d'école élémentaire à Larouche, en septembre

**JONQUIÈRE** — Il n'y aura pas d'école élémentaire à Larouche en septembre 1977. Ainsi en a décidé la Commission scolaire de Jonquière, suivant les recommandations d'un comité d'études, par elle formé, comité qui a présenté à l'assemblée spéciale de mardi soir un volumineux dossier expliquant la situation actuelle et explorant toutes les possibilités.

Le comité a donc conclu qu'il était matériellement impossible de se rendre à la demande des parents de Larouche de réouvrir une école élémentaire au village en septembre 1977. Il recommande donc que le statu quo soit maintenu. Cependant, les membres du comité souhaitent poursuivre leur travail dans le sens d'une réouverture en septembre 1978, et ils se disent prêts à faire toutes les démarches possibles dans ce but.

Par ailleurs, pour cette année, il sera peut-être possible, grâce à des réaménagements techniques dans le transport scolaire, d'affecter un autobus spécial aux enfants de Larouche qui fréquentent la maternelle. Ce qui serait déjà une bonne chose, selon les parents, puisque présentement, les enfants de la maternelle doivent attendre parfois jusqu'à 30 minutes après la classe le départ de l'autobus, c'est-à-dire attendre que les élèves de classes plus avancées soient également prêts à partir.

Le problème des écoliers de Larouche s'avère toutefois fort complexe, et les réaménagements possibles pour cette année, outre celui d'un autobus spécial réservé aux enfants de la maternelle, sont mi-

neurs. Ainsi, le comité recommande que les autobus venant de Larouche n'arrivent plus au lac Bleu, ce qui raccourcit la durée du trajet d'une dizaine de minutes.

En outre, il y a le problème de la rue Richer, à Larouche, qui s'étend sur une longueur de 1,000 pieds, et qui se termine en cul-de-sac. L'autobus ne peut s'engager dans cette rue, pour aller reconduire tous les écoliers, car il ne pourrait en ressortir. La solution, comme on l'envisage depuis longtemps: déboucher la rue. Bien que ce ne soit pas du ressort de la Commission scolaire, les commissaires ont cependant adopté une résolution par laquelle ils pressent la municipalité de Larouche et le gouvernement de faire ces travaux au plus vite. Le maire de Larouche, M. Léo Labrecque, présent à la réunion, a d'ailleurs certifié que ces travaux seraient effectués sous peu.

D'autres obstacles sont relevés par le comité, qui s'opposent à la réouverture en septembre, qu'ils soient d'ordre pédagogique, administratif, matériel ou financier. Dans tous ces domaines, par exemple, la planification est effectuée depuis longtemps, et des modifications de dernière minute pourraient, soutient le comité, nuire à l'ensemble des élèves du territoire de la commission scolaire.

Pour septembre 1978, le comité reconnaît le bien-fondé de la demande des parents, et le devoir de la Commission scolaire de Jonquière de leur donner satisfaction, et souhaite que l'étude se poursuive. Cependant, il faudrait, à ce moment, que la politique

récente du ministère de l'Éducation pour le maintien des écoles de villages s'applique aussi à cette réouverture, quant au nombre d'élèves, à l'utilisa-

tion des locaux et à l'éventuelle absorption d'une partie des frais ainsi entraînés par un organisme légal formé à Larouche même et doté d'un statut juridique.

## A Larouche Les parents sont déçus

**JONQUIÈRE** — Déception pour maintenant, espoir pour plus tard, telles sont les réactions qu'on pouvait observer chez les quelques parents de Larouche qui s'étaient rendus mardi soir à l'assemblée de la commission scolaire pour obtenir une réponse à leur demande de réouverture d'une école élémentaire dans leur village.

Ces parents, malgré leur déception, car plusieurs avaient espéré, malgré tout, ne pas être obligés d'envoyer leurs enfants à Jonquière en septembre, ont reconnu que le comité d'étude avait fait un bon travail, et que leur demande avait été traitée avec beaucoup d'attention par la Commission scolaire de Jonquière. Il y aura d'ailleurs une rencontre entre les parents de Larouche et les commissaires, la semaine prochaine, réunion au cours de laquelle les parents pourront poser les questions qu'ils désirent au sujet du rapport.

Force leur est bien d'avouer, cependant, que les problèmes qu'ils voulaient régler demeurent entiers, pour une année au moins; enfants qui doivent se lever à six heures du matin, qui n'ont que dix minutes pour diner, courses contre la montre qui se répètent jour après jour, contraintes physiques imposées aux enfants comme aux parents. Ce sera leur lot, encore pour un certain temps...

## Français Formation du comité de valorisation

**ALMA** — La Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-St-Jean a déjà reçu une vingtaine de réponses à sa demande de participation au comité de valorisation du français, et le groupe devrait pouvoir tenir sa première réunion le 6 septembre.

Le directeur général de la SNQ, M. Georges Perron, a fait parvenir une centaine d'invitations à diverses personnes ou organismes, représentant plusieurs secteurs de l'activité sociale. Ceux-ci ont jusqu'au 5 septembre pour donner leur réponse.

Le comité de revalorisation du français, rappelés-le, est une initiative d'envergure provinciale, issue d'un projet élaboré par Télé-université. Chaque région du Québec aura le sien.

On vise à mettre sur pied une vaste campagne d'éducation et de sensibilisation, destinée à valoriser l'usage et la qualité du français. Télé-université et les médias d'information en général auront un important rôle à jouer dans le déroulement de cette campagne.

Au Saguenay-Lac-St-Jean, la SNQ a déjà établi les grandes lignes de son action, qui se traduira principalement par la réalisation d'une enquête sur la connaissance du français dans la région.

À l'intérieur du comité, chaque organisme représenté aura la possibilité d'entreprendre une action personnelle dans le sens de la revalorisation du français. On ne saura qu'à la réunion du 6 septembre si on amorcera une action commune en ce sens, et de quelle nature sera cette action.

Au chapitre budgétaire, le Saguenay-Lac-St-Jean, comme les autres régions du Québec, se voit accorder une aide de \$1,000. À la SNQ, on estime cependant que la collaboration à ce niveau, des organismes participants, sera la bienvenue.

## Modification à l'organisation des polyvalentes

**ALMA** — L'organisation scolaire des deux polyvalentes du comté de Lac-Saint-Jean a été modifiée de façon spéciale pour la prochaine année académique, au Pavillon Camille-Lavoie surtout. C'est ainsi que l'école sera dirigée par un principal coordonnateur, un directeur général d'école, pour ainsi dire, une fonction qui n'existe pas sur un papier dans le milieu concerné.

Ce dernier, M. Luc Tessier, sera entouré de deux principaux, qui dirigeront chacun leur section respective, M. Edmond Lévesque pour la Formation des aides, et Mme Sylvie-Anne Savard pour les classes de secondaires un et deux, clientèle qui fréquentait l'école Marguerite-Bourgeois l'an dernier. Mme Savard sera assistée d'un adjoint, tandis que les deux adjoints de l'an dernier pour ce campus demeurent en fonction, MM. Armand Arseneault et Jean-Paul Simard, pour les professionnels court et long respectivement. L'adjoint pour les secondaires un et deux est M. Richard Côté.

Au Pavillon Wilbrod-Dufour, l'équipe de direction

La grande **VENTE** Surplus d'inventaire se continue jusqu'au 31 août CHEZ **claudette chrétien ltée** 485, BOUL. HARVEY JONQUIÈRE

## Price pourrait devoir des arrérages de taxe à Shipshaw

par Claude Fortin  
**JONQUIÈRE** — Bien qu'on n'ait pas encore terminé les consultations juridiques sur le sujet, il apparaît, pour le moment, que la municipalité de Shipshaw pourrait bien avoir le droit de réclamer à la compagnie Price les taxes non payées entre 1972 et 1975.

Les recherches en sont là, pour le moment, au ministère des Affaires municipales, au lendemain de l'enquête qui a permis de découvrir que la compagnie Price avait épargné une somme de quelque \$140,000 au cours de la période précitée, au chapitre des redevances municipales, pour ses installations de la défunte municipalité de Saint-Jean-Vianney.

Hier, le responsable du dossier au MAM, M. Michel Lemieux, a indiqué qu'on tente présentement de savoir si le désistement hors cour, intervenu en faveur de la compagnie Price, laisse encore une porte ouverte à la municipalité de Shipshaw pour la réclamation des taxes non payées. Les consultations effectuées jusqu'à maintenant permettent de croire que tel pourrait bien être le cas.

Il appert, d'après M. Lemieux, qu'un contribuable ne peut être dispensé de taxes foncières que dans le cas où ses possessions sont inscrites à la colonne des exemptions, ou lorsqu'il s'agit d'un organisme à but non lucratif. Eu égard à ces passages de la loi, la compagnie aurait donc dû payer ses taxes à la Commission municipale du Québec, faute de pouvoir le faire à la défunte municipalité.

La poursuite qui avait été intentée par l'administrateur de Saint-Jean-Vianney, au nom de la corporation municipale de l'endroit, couvrait la période

commençant au mois de juillet 1972 et allant jusqu'à la fin de 1975, soit le laps de temps pour lequel Price avait reçu une facture de taxes.

La somme de \$10,000 payée par la compagnie ne représente que le tiers des taxes de l'année 1971, soit la part qui a été réclamée à chacun des résidents relocalisés. Cette partie de la facture totale couvrirait les quatre premiers mois de l'année, écoulés avant que ne survienne la catastrophe.

Il ressort par ailleurs qu'aucun propriétaire, y compris Price, n'a eu à payer de taxes au cours de la période où on a procédé à la relocalisation des maisons et aux études géotechniques, soit entre le 5 mai 1971 et le 4 juillet 1972.

Au ministère, on se dit assuré qu'il ne sera pas possible de réclamer de taxes à la compagnie Price, à ses installations de Saint-Jean-Vianney, pour 1976. Pour 1977, on n'en est pas certain.

M. Lemieux a également indiqué que la firme d'avocats Tremblay, Pinsonneau, Morisset et Potier, de Québec, avait intenté les poursuites contre la compagnie Price, sur l'ordre de l'administrateur municipal d'alors, à Saint-Jean-Vianney, M. Louis-Martin Paris. Son successeur, M. Bernard Godbout, a effectivement signé l'ordre de désistement, le 7 octobre 1976.

Le ministère des Affaires municipales tente toujours de savoir qui a vraiment donné l'ordre de désistement, et pourquoi on l'a fait.

Lors de la conférence de presse qu'il donnait la semaine dernière, le député de Jonquière à l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, faisait remarquer que le désistement était survenu environ un mois avant les élections.

## Congrès possible des directeurs d'écoles dans la région en 1978

**CHICOUTIMI** — Le congrès de l'Association provinciale des directeurs généraux d'écoles et de commissions scolaires pourrait avoir lieu dans la région, les 18, 19 et 20 mai. C'est ce qu'affirme M. Claude Tremblay, directeur général adjoint de la CSR Lapointe, qui a été élu hier à la présidence de l'Association des directeurs généraux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au cours d'une réunion régulière de cet organisme.

L'association régionale a en effet offert l'hospitalité de la région à l'association provinciale, afin de décentraliser ses congrès à Montréal ou à Québec. La réponse n'est pas définitive, mais M. Tremblay est pressenti pour être la candidature de la région sera acceptée. L'ADQ regroupe environ 200 directeurs généraux.

Outre le président, l'ADQ régionale a élu un vice-président, M. Raymond Claveau, un secrétaire, M. Gérard Bélanger, et un trésorier, M. Fernand Fortin.

À la suite du rapport du président sortant, M. Jules Grenier, il a été décidé que le travail de l'association pour cette année serait de chercher à identifier clairement le directeur général, en tant qu'individu, en le dissociant de ses rôles occasionnels de membre de divers comités régionaux ou locaux. Pour atteindre ce but, on s'orientera vers le perfectionnement du directeur général, par le biais des sessions intensives de perfectionnement.

La Scierie Mailloux sera reconstruite

par Guy Bergeron  
**MILOT** — La Scierie Mailloux & Frères qui a été détruite par le feu le 3 août dernier, sera reconstruite.

C'est ce qu'a confirmé, hier, au Quotidien, un actionnaire principal de Mailloux & Frères de Normandin, M. Justin Mailloux.

Toutefois, ce dernier a mentionné que si la scierie était reconstruite, il ne pouvait dire encore l'importance de la construction puisque l'on discute actuellement avec le ministère des Terres et Forêts pour obtenir des droits de coupe plus importants, afin d'augmenter la production.

M. Justin Mailloux a précisé que les actionnaires de la scierie avaient décidé du principe de la reconstruction mais qu'on voulait obtenir les garanties nécessaires en approvisionnement de la part du ministère.

"Nous avons des actifs importants à Milot et un fait est maintenant certain, nous n'avons pas l'intention de quitter l'endroit."

**A VENDRE**  
 Bureau d'optométriste, situé au 475 est, rue Racine, Chicoutimi, suite au décès du Dr Daniel Warren, o.d.  
 Clientèle établie depuis environ 25 ans, conditions faciles à discuter.  
 Pour informations:  
**Antoine Chantal, c.g.a.**  
 Gérant, Service des Successions  
 Trust Général du Canada  
 494, des Champs-Élysées, C.P. 395  
 Chicoutimi, P.Q. G7H 5C2  
 Tél.: 549-6490

**VENTE FIN DE MOIS**

1976 Grand Prix air conditionné, vitres électriques, roues magnésium, pneus neufs	PRIX F.D.M. \$6,390
1975 Montego 2 portes, V-8, toit vinyle	PRIX F.D.M. \$2,320
1975 Pontiac Laurentian 4 portes, V-8	PRIX F.D.M. \$2,190
1975 Granada 4 portes, peinture neuve, pneus radiaux	PRIX F.D.M. \$3,090
1974 Chrysler Newport Custom, tres propre	PRIX F.D.M. \$2,390
1974 Buick Le Sabre 2 portes, toit vinyle, peinture et pneus neufs	PRIX F.D.M. \$2,850
1974 Oldsmobile Delta Royal rouge vin	PRIX F.D.M. \$2,590
1974 Chevrolet 4 portes, peinture neuve	PRIX F.D.M. \$2,250
1974 Plymouth Satellite 2 portes, PRIX F.D.M.	\$3,250
1974 Cadillac de ville 4 portes, tres propre	PRIX F.D.M. \$4,950
1976 Dodge 1/2 tonne V-8, servofreins, servodirection, radio	PRIX F.D.M. \$3,690
1976 GMC servodirection, boîte en fibre de verre, radio, 6 cylindres	PRIX F.D.M. \$3,800
1975 Ford Club-Cab V-8, servofreins, servodirection, radio	PRIX F.D.M. \$3,890

Avons un choix en main de voitures 72-73  
 Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

**DUCHESNE AUTO LTD.**  
 Tél.: 662-3431  
 450 Boulevard Dequen, Alma

## COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## L'enfer est pavé de bonnes intentions...

Les principaux stratèges du monde économique régional conserveront un souvenir à la fois amer et sceptique du passage des deux ministres qui représentent des comtés de la région aux Parlements de Québec et d'Ottawa, MM. Marc-André Bédard et Marcel Lessard.

Ils n'ont d'abord pas encore digéré les remontrances que leur a faites le député de Chicoutimi, à la soirée d'ouverture lundi. Ils y voient d'abord une manifestation de vengeance contre le "Rendez-vous de l'homme d'affaires" pour l'avoir ignoré à l'époque où le ministre de la Justice siégeait dans l'Opposition. La direction de cette association a toujours expliqué que cette semaine du "Rendez-vous" ne visait qu'à provoquer des entretiens informels entre des hommes d'affaires et des représentants du pouvoir politique. Voilà pourquoi, cette année, seuls des péquistes et des libéraux fédéraux ont été invités.

Mais c'est surtout le reproche adressé au monde des affaires "de manifester une opposition systématique, sinon stratégique" aux mesures du gouvernement québécois, qui a littéralement irrité les membres du mouvement. Même si le député Bédard s'en est surtout pris au Conseil du patronat et à la Chambre de commerce, le ministre ne semble pas avoir converti les participants de ces soirées semi-sociales.

Les hommes d'affaires que j'ai rencontrés depuis lundi à ces rassemblements au Musée du Saguenay, se

défendent bien de vouloir cultiver le pessimisme pour gêner le gouvernement. Ils déplorent tout simplement les répercussions sur le plan économique de certains aspects qu'ils jugent trop rigides du projet de loi 101 sur la langue, et ils craignent les conséquences de l'application du projet de loi 45, sur la réforme partielle du Code du travail.

Ils ne perçoivent dans le projet de loi de Johnson visant surtout les "briseurs de grèves" qu'une démarche dangereusement défavorable aux entreprises dans leurs relations avec les puissantes formations syndicales. Ils en déduisent que le gouvernement péquiste, en voulant plaire aux chefs syndicaux, ne vise qu'à se gagner des propagandistes pour remporter la campagne du référendum.

L'attitude de certains patrons est peut-être entachée de préjugés, et comme le constatent plusieurs observateurs, et notamment le professeur agrégé à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, Claude Daoust, la nécessité d'une semblable législation résulte directement de certaines attitudes patronales rétrogrades, de la part de ceux qui n'ont pas encore accepté le phénomène syndical et le régime de négociation collective. Mais celle de certains groupes syndicaux est tout au moins aussi condamnable. Je l'ai constaté moi-même au Sommet économique de Pointe-au-Pic quand les présidents de la CSN et de la CEQ, notamment, ont réitéré au premier ministre québécois René Lévesque leur obsession feinte ou réelle de "briser le système".

Le ministre Bédard a d'ailleurs dirigé aussi une flèche vers le camp des intransigeants lorsqu'il a dénoncé "l'attitude de confrontation à tout prix entretenue par certaines organisations syndicales", mais la majorité des participants du "Rendez-vous" semblaient trop indignés des leçons que lui a servies le ministre pour avoir bien saisi le sens de cette allusion à l'oeuvre néfaste des protagonistes du syndicalisme d'extrême-gauche.

Il faut reconnaître que le Parti québécois s'applique à assainir le climat des relations ouvrières-patronales depuis son élection. Chacun peut interpréter, à travers le prisme de sa formation, de son expérience et de ses responsabilités, les initiatives du nouveau gouvernement, mais seul l'avenir indiquera l'opportunité et l'efficacité de la formule péquiste.

Le ministre Marcel Lessard a profité de sa présence au "Rendez-vous" pour faire l'étalage des "réalisations" de son ministère de l'Expansion économique régionale, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est une apologie politique n'impressionnant généralement pas les hommes d'affaires qui veulent plutôt des initiatives conçues pour la région. On constate donc avec désenchantement que les divergences idéologiques priment l'intérêt de la communauté régionale. Le ministre Lessard prétend vouloir réserver des crédits spéciaux de quelque \$25 millions à des projets

touchant les régions-ressources. Mais son collègue de Chicoutimi doit les repousser pudiquement, parce que le ministre d'Etat à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, réclame l'argent du fédéral, mais ne souffre aucune participation du "grand frère" dans l'élaboration des projets.

Comme Québec refuse donc les crédits offerts conditionnellement par Ottawa, Marcel Lessard "menace" de contourner la difficulté en proclamant "sa" région "zone spéciale", pour pouvoir l'arroser de la manne fédérale sans devoir obtenir l'autorisation des péquistes.

Eh bien, qu'il le fasse sans tarder, car dans le contexte actuel, les négociations entre les deux paliers de gouvernement sur des préoccupations marginales comme la situation économique des régions-ressources tourneront au débat académique comme dans la célèbre affaire de Parc-Saguenay! Pendant qu'on s'épuise dans des querelles de mots, notre région remporte le championnat du chômage et les crédits qu'on lui avait réservés sont dirigés ailleurs...

Bertrand TREMBLAY

## AU FIL DE LA PENSÉE

## Des améliorations pour la 58e en 1978

La 57e Exposition agricole, industrielle et commerciale de Chicoutimi vient de prendre fin et les quelque 55,000 personnes qui l'ont visitée, durant sept jours, ont pu constater d'importantes améliorations et des failles qui, malheureusement, se répètent d'année en année.

Dans les améliorations notables, il y a certes l'acquisition du Pavillon de l'agriculture, l'agrandissement du terrain où étaient logés les manèges, et l'augmentation des aires de stationnement pour les visiteurs. Ce sont de bons points d'acquisition.

Il est indiscutable que la Société d'agriculture, présidée par M. Jacques Jean, a fait des efforts immenses pour doter la région d'une exposition de classe.

L'exposition régionale est parmi les sept de catégorie A, au Québec. Donc, elle est parmi les plus importantes et dans ce contexte, on n'a pas ménagé les efforts pour l'améliorer. Mais il faut faire davantage.

La 57e édition de l'Exposition régionale a connu les faveurs du public et a atteint un but important: réunir les urbains et les ruraux. Mais elle avait des failles que beaucoup ont constaté.

Si l'agriculture a sauvé la face, les domaines industriels et commerciaux n'ont pas été à la hauteur de la situation et il y a lieu de se mettre au travail immédiatement pour corriger ces lacunes qui un jour, pourraient mettre en danger la survie de l'Expo.

Côté industriel, il n'y avait rien d'intéressant. Côté commercial, c'était moche.

On est en droit de se demander la raison de l'absence de nos grandes industries de pâtes et papiers, dans une telle foire tout comme celle de l'Alcan, la principale industrie chez nous.

Des grandes institutions comme l'Hydro-Québec, au point de vue gouvernemental, auraient eu leur place tout comme des compagnies d'une multinationale comme Bell Canada et combien d'autres encore!

Et les kiosques des gouvernements provincial et canadien n'avaient aucun intérêt public, n'attirant aucunement l'attention du public qui circulait dans l'enceinte du Centre Georges-Vézina.

La partie commerciale n'avait rien de bien gaie pour les visiteurs qui sont certes venus pour autre chose que les domaines industriels et commerciaux.

Il y avait un manque d'imagination flagrant, qui permettait de conclure que ces deux domaines importants ont été improvisés et organisés à la hâte.

Il y aurait eu tant de choses à montrer, pourtant. Récemment, on a fait grand état qu'un ordinateur avait été inventé pour la cuisine. En appuyant sur un bouton, un robot fait la vaisselle, la nourriture, et même se permet de préparer le dîner. Tout cela, pour moins de \$500. Quel effet aurait eu la présentation d'un tel phénomène, pensez-vous? Et il y en aurait combien d'autres.

La Société agricole de Chicoutimi devrait présenter au Comité provincial des expositions un projet pour que les sept expositions de catégorie A, puissent négocier ensemble les exhibits gouvernementaux, tant à Québec qu'à Ottawa, ce qui permettrait de s'assurer sur les deux plans de gouvernement, une dizaine de kiosques qui auraient une qualité supérieure à ce que nous avons connu jusqu'ici.

Pour ce qui est de la partie commerciale, pourquoi ne pas donner, dès septembre, le mandat à une agence de publicité, de recruter des annonceurs et des dépositaires de kiosques.

Certes, il faudrait que les sept expositions de catégorie A, au Québec, ajustent leur tir pour ne pas avoir lieu aux mêmes dates, pour en arriver à un résultat probant. Il n'y a pas lieu de croire que ce serait difficile d'établir une programmation équilibrée d'expositions.

La semaine dernière, au Québec, c'était la ronde des expositions. En tout, on en comptait douze en même temps, soit de catégories A ou B. C'est tout simplement ridicule!

Tout ce mauvais agencement fait que les manèges sont plus petits, car les propriétaires doivent les diviser, pour répondre à la demande et que les promotions du gouvernement laissent à désirer, ce qui n'est pas sans permettre une certaine exploitation du public qui se laisse ainsi avoir par des expositions de calibre inférieur.

Quant aux manèges, à Chicoutimi, cette année, l'agrandissement du terrain a donné l'impression qu'il y en avait moins que dans le passé, mais ce n'est pas le cas. Il faut aussi dire que le terrain a été livré à la Société d'agriculture le lundi après-midi alors que l'exposition commençait en soirée. Le propriétaire des manèges ne sachant pas à quoi s'en tenir, il n'a pu planifier d'avance un équipement plus important.

Il y a aussi la surveillance qui laisse à désirer, et les jeunes s'en donnent à cœur-joie dans des actes de vandalisme. Dès l'installation de la nouvelle tente, samedi, une tente du type de la bulle, des jeunes l'ont percé de cinq coups de couteau. On a vu d'autres étourdis lancer des oeufs à la chanteuse France Castel. Et combien d'abus de boisson qui auraient pu être éliminés si la surveillance avait été plus grande?

Bref, si, en général, la 57e Exposition régionale a connu des succès, il y a eu également des faiblesses qu'il faudra corriger sans délai. On pourrait aussi nommer un comité d'hommes d'affaires pour la partie industrielle et commerciale, comité qui pourrait travailler en collaboration avec la Société d'agriculture.

Quant à l'intention du président Jacques Jean d'avancer la date de l'exposition vers le 15 juin, c'est une idée valable. Il ne faudra cependant pas que la fin de l'exposition arrive en même temps que les Fêtes nationales, ce qui serait de nature encore une fois à enlever de la participation, autant à l'exposition qu'aux activités des Fêtes québécoises.

## L'IMPOSITION DE LA GUILLOTINE



## PAROLE AUX LECTEURS

## La pornographie est malsaine pour tous

J'ai vu une petite partie de la présentation du film à la télévision de samedi soir, de 18h00 à 19h00, le 20 août. Je ne dirai pas à quel poste. Ce dernier va se reconnaître. D'ailleurs, je lui ai fait un appel à ce sujet.

Sachez, monsieur, que cela m'a indigné non pas parce que je suis prude ni arriérée, ni vieux jeu. Je suis une infirmière qui en a vu bien d'autres dans sa vie, mais j'ai deux adolescents que j'aime, à qui j'essaie de donner le meilleur de moi-même afin d'en faire des hommes plus tard. Je veux leur inculquer le respect de la femme afin que, plus tard, leur compagne de vie soit leur amie, leur collaboratrice et il va sans dire, leur maîtresse, mais non un objet de plaisir.

Selon moi, il y a une grande différence entre aimer et faire l'amour. Si vous ne le savez pas, aimer c'est se donner et être heureux à condition que l'autre le soit et ce n'est pas facile...

Tandis que faire l'amour, les animaux le font. On ap-

pelle cela s'accoupler. C'est donc dire que dans nos films pornographiques d'aujourd'hui, on s'abaisse au rang de l'animal.

Ayez au moins la décence de présenter vos films de "fesses" après minuit. A ces heures, ceux qui préfèrent le fictif ou le réel auront la liberté d'en profiter et nous aurons le loisir de les laisser voir à nos enfants qui leur apporteront quelques chose pour plus tard. Le jeune d'aujourd'hui a besoin de quelque chose de léger, de drôle, pour se détendre. Il est déjà traqué de tous les côtés...

Je sais que ça va tomber dans l'oreille d'un sourd mais moi je ne travaille pas pour une compagnie où il n'y a que les gros sous qui comptent...

Le respect des autres et de soi, voilà, je crois, encore la meilleure façon d'être heureux.

Une maman qui crie au secours au nom de plusieurs.

Mme R. L., Chicoutimi.

Le 24 août 1977.

## Savoir quand s'arrêter

"Un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais, au contraire, au gré de leurs passions, ils se donneront des maîtres en quantité et détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables." (2 Tm 4-3,4).

Un fait, tire entre mille autres, ne confirme-t-il pas cette sentence? Récemment, certains hôtes voulaient leur ingéniosité à la préparation d'un punch. Ce breuvage comptait parmi les plus délicieux. Chaque verre coiffé d'une mince tranche de citron contribuait à rendre attrayante cette douce liqueur, à couleur rosée, qui semblait jaillir d'une cense reposant au fond du verre.

Après que les convives furent tous servis et les cérémonies d'usage accomplies, chaque membre, d'une assemblée d'environ deux cents personnes, se mirent à boire cette liqueur, aux arômes parfumés, tout en se conformant aux règles de politesse, dont l'une d'elles, selon certains auteurs du code de lois dans ce domaine, exigent de laisser une partie du contenu dans la coupe. Alors la pauvre cerise, qui s'était efforcée de se rendre agréable, connut le triste sort de se voir jeter à la poubelle.

L'idée que l'on se fait d'une règle de vie, n'est-elle pas ce qui lui donne sa valeur? Pourquoi ne pas émettre l'idée de manger tout ce qui nous est servi? Ce faisant, ne donnerions-nous pas à nos hôtes, l'impression que nous apprécions leurs mets? Quitte à remercier, si on nous offre de nous servir à nouveau, après avoir été suffisamment servis. Dans le cas contraire, accepter d'être servi pas plus que le besoin, procéda qui mettrait tout le monde à l'aise.

Jeanne Desbiens, 376 est, rue Price, Chicoutimi.

## SAVOIR DIRE

## Le casque de sécurité

En passant l'autre jour devant un chantier de construction, mes yeux sont tombés sur une pancarte qui disait: Le casque de sécurité obligatoire. L'expression "casque de sécurité" est la bonne.

Mais la faute se trouve dans la façon d'énoncer que le port du casque est obligatoire. Si la phrase

commence par l'article, il est nécessaire d'ajouter le verbe. Il faudrait alors dire: le (port du) casque de sécurité est obligatoire. Si l'on veut une inscription plus courte on peut se contenter de: casque de sécurité obligatoire. Le reste est sous-entendu. Mais l'article demande la précision de l'énoncé.

# Le chef libéral élu au suffrage universel?

Le prochain chef du Parti libéral du Québec (PLQ) devrait-il être élu au suffrage universel des membres du parti? Ou, plus modestement, son choix devrait-il être précédé d'élection "primaires" dans un certain nombre de comtés du Québec, probablement une vingtaine?

La question, fort intéressante, a fait l'objet d'une discussion au colloque-jeunesse du PLQ, au cours du dernier week-end, à Granby.

Une majorité des jeunes présents a souscrit à la formule inédite du suffrage universel, telle que pro-

littéralement se fendre en quatre pour être présents dans les 110 comtés, ce qui entraînera des dépenses d'énergie et d'argent fort considérables, écartant du même coup les candidats non fortunés. D'autre part, il y aurait course au membership de la part des candidats, avec tous les risques presque inévitables. Si un congrès général peut être "paqueté" par des astucieux, une élection au suffrage universel porte en germe des écueils aussi redoutables.

Il est vrai que ces obstacles peuvent être levés. Il y a moyen de donner chance égale à tous les coureurs en établissant des règles sévères pour le financement et les dépenses des candidats, un peu comme on s'apprête à le faire au niveau gouvernemental avec l'adoption du projet de la loi 2 sur le financement des partis politiques. De la même manière, la ruée (?) vers les cartes de membres du PLQ peut être assortie de diverses modalités qui écarteraient la possibilité d'un noyautage en règle.

En fait, les obstacles techniques sont loin d'être insurmontables. Ce sont les contraintes de temps et d'argent, de même que l'inexpérience en cette matière, sans compter la désorganisation relative du PLQ, qui militent surtout contre cette formule originale.

Mais il existe une autre formule qui, sans être aussi spectaculaire, soulève un grand intérêt et est également inédite au Québec. C'est celles des élections primaires, sur le modèle des "primaires" qui précèdent le choix des candidats à la présidence pour les deux grands partis politiques américains.

Peu après la déroute du 15 novembre, l'ex-ministre des Communications et des Affaires culturelles, M. Jean L'Allier, a formulé cette suggestion, qui n'a pas alors retenu l'attention. Plus récemment, le président régional du PLQ à Québec, M. Guy Morin, l'a reprise, proposant que le choix proprement dit du chef soit précédé de "primaires" dans chacune des 23 régions déterminées aux fins du parti. Comme aux Etats-Unis, les militants de chacun de ces comtés

auraient le droit de vote en faveur du candidat de leur choix.

Les candidats, en groupe ou séparément, parcourraient le Québec, comme le veut la tradition, faisant surtout la cour aux membres des comtés désignés.

Ces "primaires" ne remplaceraient pas le congrès traditionnel. Mais elles forceraient les candidats à définir leur "corridor", à faire valoir leurs idées et leurs projets auprès des militants de la base. Les plus habiles ne pourraient pas miser uniquement sur la force d'entraînement et l'attrait des fanfares pour faire pencher les indécis en leur faveur.

Les "primaires" ont leur part de difficultés. N'auraient-elles que valeur de sondage? Ou les délégués de chaque comté seraient-ils tenus de voter en faveur du candidat qui a recueilli le plus de suffrages dans leur circonscription? Comment se fera le choix des comtés-cibles?

Toutes ces questions font l'objet des délibérations d'un comité spécial qui fera rapport au prochain conseil général du PLQ, à Sherbrooke, à la mi-septembre. L'on discute ferme sur les modalités du choix d'un nouveau chef. A la bonne heure!

Quelle que soit la formule retenue en bout de ligne, le PLQ doit absolument sortir des sentiers battus. Il lui faut saisir cette occasion en or de se remettre "sur la mappe" en proposant à ses membres, et à travers eux à tous les Québécois, des modalités neuves pour l'élection du successeur de M. Robert Bourassa, au printemps prochain.

La formule traditionnelle a fait ses tristes preuves et doit être mise au rancart sans autre forme de procès. L'expérience traumatisante vécue par MM. Jean-Jacques Bertrand en 1961 contre M. Daniel Johnson, Jean-Guy Cardinal contre Bertrand en 1969, Claude Wagner et Pierre Laporte contre Robert Bourassa en 1970, Marcel Masse contre Gabriel Loubier en 1971,

Fabien Roy et Camil Samson contre Yvon Dupuis en 1973, démontre la nécessité d'un solide coup de barre.

Ces congrès — la liste n'est pas complète et ce n'est pas mieux à d'autres niveaux — ont donné lieu à des orgies de dépenses et de fanfares, à des manœuvres et tractations qui pipaient les dés en faveur du candidat de l'établissement du parti ou des gros bonnets. Peut-être le meilleur candidat était-il choisi malgré tout, mais la démocratie n'avait que peu de rapports avec cette mascarade de trois jours.

C'est cela qu'il faut changer. Obligés à une cure d'amaigrissement et de modestie, les libéraux ont la chance inouïe d'innover avec la course à la "chefferie" qui s'amorce.

Avec à peine \$400,000 en caisse, la campagne de financement n'a pas connu le succès espéré. Avec à peine 40,000 membres, le PLQ est loin des années grasses de 100,000 militants. Mais il peut compenser, pour peu qu'il se donne la peine de s'écarter des gros "shows" à l'américaine, de donner congé aux majorettes et aux colifichets, de faire appel à l'esprit et à la participation de ses membres plutôt qu'à leurs sentiments et à leurs tripes.

C'est beaucoup demander, certes, mais la voie du renouveau passe par cette porte étroite. Les modalités et le contenu du choix d'un chef sont loin de faire foi de tout. La substance et le contenu sont encore plus importants et il faudra y consacrer plus de dynamisme et d'imagination qu'on ne l'a fait à ce jour.

Chose certaine, des hommes et des femmes comme MM. Claude Castonguay, André Raynaud, Claude Forget, Thérèse Lavoie-Rioux, Claude Ryan, Jean-Paul L'Allier et autres, exigeront certaines garanties de sobriété et de rigueur avant de s'embarquer dans une galère chavirante. Autrement, le congrès à la chefferie ne sera qu'une vaste foire où le plus retors et le plus astucieux l'emportera. Mais l'élu sera le piteux capitaine d'un navire à la dérive.



**GILLES LESAGE**

(Tous droits réservés. Le Quotidien et EdMedia)

posée et mise en relief par Jacques Chagnon, ex-président de la Commission Jeunesse du parti. Ce serait d'abord le meilleur moyen pour redonner le parti à ses membres, chacun ayant le droit de vote dans son propre comté pour le candidat de son choix. Tout comme à une élection générale, le candidat ayant remporté le plus grand nombre de comtés serait déclaré élu le soir du scrutin. Il n'y aurait plus de ces fameux délégués d'office, dirigeants et organisateurs, qui pèsent presque toujours très lourdement sur le choix d'un chef lors d'un congrès général accessible à seulement 2,000 délégués triés sur le volet.

En revanche, aussi séduisante soit-elle, la formule du suffrage universel comporte des inconvénients de taille. Un militant a fait ressortir les principaux, à Granby. Candidats et organisateurs devront



**SCULPTURE CLOUTÉE** — Les frères Jamie Sable, âgé de sept ans, à gauche, Jordan, neuf ans, au centre, et Josh, quatre ans, à droite, prennent connaissance d'une sculpture cloutée à l'hôtel de ville de Toronto. La sculpture a nécessité 100,000 clous et pèse plus d'une tonne. (Téléphoto PC)

## Projet de loi 101

# Laurin présente les derniers amendements avant l'adoption

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin, a rendu publics mercredi les amendements qu'il apportera au projet de loi 101 avant son adoption finale.

Ces amendements seront votés aujourd'hui, jeudi, alors que l'Assemblée nationale entreprendra la prise en considération du rapport de la commission parlementaire qui a étudié le projet de loi pendant 104 heures cet été.

Le ministre Laurin entend suggérer une nouvelle rédaction pour 46 des 219 articles du projet de loi, et propose l'addition de 10 nouveaux articles.

La plupart des changements sont des modifications qui améliorent le libellé du texte. On compte cependant quelques changements de fond dans les secteurs suivants, par rapport au texte original du projet de loi 101:

- l'Office de la langue française pourra, par règlement, autoriser certains produits à avoir une inscription bilingue sur le contenant, au lieu d'une inscription unilingue française;
- les petites entreprises

comptant quatre personnes ou moins, y compris le patron, pourront afficher dans les deux langues, et pas seulement en français;

- une période de transition est prévue avant que le gouvernement et ses organismes ne s'adressent qu'en français aux autochtones. La durée de cette période transitoire est fixée par le gouvernement après

consultation auprès des intéressés;

- les programmes de francisation devront tenir compte de la situation de personnes qui sont près de la retraite ou qui ont de longs états de service au sein de l'administration publique;
- une entreprise qui, à partir du 3 janvier 1979, ne possèdera pas son certificat de francisation s'il est exi-

gible, commettra une infraction.

C'est au sujet de la question de la langue dans les sièges sociaux que le gouvernement présentera son amendement le plus important.

Chaque entreprise possédant son siège social au Québec pourra négocier l'application de son programme de francisation avec l'Office de la langue française.

# On aura assisté à l'un des plus longs débats

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Le rideau tombera dans quelques jours, sinon dans quelques heures, sur un des plus longs débats de l'histoire politique québécoise, celui de la langue.

En effet, le gouvernement péquiste du premier ministre René Lévesque se trouve maintenant muni de tous les outils pour mettre prestement un terme à ce débat qui perdure depuis le 1er avril.

Ainsi, l'Assemblée nationale, les partis d'opposition votant contre, a approuvé en milieu de soirée, mardi, une deuxième motion en deux jours visant à accélérer le débat sur l'adoption du projet de Charte de la langue française.

En vertu de ces deux motions, le débat en Commission parlementaire est maintenant terminé et l'Assemblée nationale pourrait être appelée à siéger "around the clock", comme dit le leader parlementaire de l'opposition officielle, M. Jean-Noël Lavoie, tant que le projet de loi n'aura pas été adopté.

Bien sûr, l'opposition s'est carrément opposée aux deux motions présentées de suspension des règles par le leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns, visant à écourter le débat linguistique.

*"C'est à ton tour, mon cher René..."*

QUEBEC (PC) — C'est en chantant "C'est à ton tour, mon cher René, de te laisser parler d'amour", que les députés du Parti québécois ont souligné, hier à l'Assemblée nationale, le 55e anniversaire de naissance de leur chef et premier ministre, M. René Lévesque.

Ce dernier a eu droit à cet hommage en mettant les pieds dans la Chambre, peu avant le début des travaux de l'Assemblée nationale, hier matin.

Par la suite, tous les députés présents de tous les partis sont allés serrer la main au chef du gouvernement qui a accepté les bons vœux en souriant.

A l'annonce des motions non annoncées, toutefois, on a passé outre au petit boniment habituel agrémenté de pointes d'humour.

Une autre tradition parlementaire qui a disparu: à l'hommage public, on a préféré les vœux individuels et plus intimes.

Dans un marathon de discours, tous les parlementaires de l'Opposition ou presque ont amèrement reproché aux péquistes de pratiquer aujourd'hui au pouvoir une procédure qu'ils exécutaient lorsqu'ils se trouvaient dans l'Opposition.

## AVIS

Dans l'annonce parue dans Le Quotidien du 24 août 1977

A L'ITEM

2,000 bandes 8 pistes

MINI-CASSETTES LONGS JEUX

à \$7.99

NOUS AURIONS DU LIRE

199



Bientôt nous serons au Carrefour Alma et Galeries La Baie

Place du Royaume Chicoutimi — 545-3698

Une commandite de Evans La-berge, distributeur Labatt.



Camping Municipal Normandin

## 26 - 27 - 28 AOÛT Les 3 jours de la Chute-à-l'Ours avec le FESTIVAL DU BLE D'INDE à Normandin

Vendredi, le 26 août:

16h00 à 20h00

Arrivée et installation des campeurs.

20h30

Ouverture officielle par le Président d'honneur.

21h00

Epuchette de blé d'Inde avec danse en plein air.

23h00

Danse sur pavage avec orchestre.

Samedi, le 27 août:

"Place aux jeunes" Hommage de Philippe Simard & Fils Ltée.

9h00

a) Divertissements par les moniteurs et les unités de Labatt

b) Jeux divers par les moniteurs en loisirs de la Chute à l'Ours.

11h00

Baignade à la piscine.

12h00

Pique-nique pour les jeunes qui ont leur dîner. Clowns pour les divertir.

14h00 à 17h00

Continuité des jeux

"Et aux plus âgés"

10h00

Inscription aux jeux.

10h30 à 17h00

Fer à cheval

Dards

Jeux de poches

Croquet

Autres extérieurs et intérieurs.

17h00

Souper libre

21h00

Danse canadienne intérieure et place plein air

Dimanche, le 28 août:

9h00

Suite d'activités pour les jeunes.

11h30

Messe

13h30

Souque à la corde.

14h30

Finale des jeux.

17h00

Remise des trophées suivie d'un souper champêtre.

21h00

Soirée de clôture avec "talents amateurs".

N.B.: En cas de pluie, des activités intérieures sont prévues.

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## DERNIERE APPARITION

Sébastien Cabot, acteur canadien bien connu pour avoir joué durant nombre d'années le rôle de "Monsieur Félix", dans la série télévisée "Cher oncle Bill", est mort à l'âge de 59 ans, mardi, à sa maison située dans la région de Victoria en Colombie-Britannique. Il a été victime d'une attaque cardiaque. Sur cette photo, prise en décembre dernier, Sébastien Cabot faisait une dernière apparition publique, à l'occasion d'une soirée-bénéfice.

## RALLYE SOBRIETE

Sobriété du Canada invite ses membres et leurs amis à son rallye "Sobriété", le dimanche 28 août, au Cap-de-la-Madelaine. A 11h00, il y aura célébration par Mgr Roch Pedneault. Le dîner est libre et activité surprise dans l'après-midi, pour se terminer à 16h15. Informations: 547-7661.



## JO-JO LE CLOWN

Orville Conliffe, alias Jo-Jo le Clown, âgé de 70 ans, est parvenu à Vancouver, venant de North Bay, en Ontario, d'où il était parti le 6 juin, en bicyclette. Chemin faisant, il a recueilli des milliers de dollars pour la Fondation canadienne de fibrose kystique. Le septuagénaire a roulé une moyenne de 65 milles par jour pour réaliser cet exploit peu ordinaire, puisqu'il a parcouru pas moins de 2,800 milles. Des commenditaires, aussi bien des individus que des maisons d'affaires, lui garantissaient un certain montant pour chaque mille parcouru. Vêtu de son costume de clown à carreaux blancs et rouge et coiffé de sa perruque blonde et affublé d'un énorme nez rouge, Jo-Jo le Clown, qui s'était rendu en Floride avec son même vélo de 10 vitesses, il y a deux ans, se propose de l'enfourcher de nouveau l'an prochain, pour se rendre cette fois à Terre-Neuve.

## AUJOURD'HUI

Le capitaine Matthew Webb devenait le premier homme à traverser le Pas de Calais à la nage sans ceinture de sauvetage il y a 102 ans aujourd'hui, le 25 août 1875. L'officier de la marine marchande britannique nagea de Douvres (Angleterre) jusqu'au cap Gris-Nez (France) en 21 heures 45 minutes.

1976 -- Jacques Chirac démissionne de son poste de premier ministre; Raymond Barre lui succède.

1972 -- La Chine use pour la première fois de son droit de veto à l'ONU pour empêcher l'admission du Bangladesh.

1968 -- Les dirigeants du bloc soviétique se réunissent à Moscou après l'invasion de la Tchécoslovaquie.

1944 -- Le général de Gaulle entre à Paris.

1941 -- Les troupes britanniques et soviétiques envahissent l'Iran.

1939 -- La Grande-Bretagne et la Pologne signent un acte de défense mutuelle.

1937 -- Une épidémie de polio provoque un retard de la rentrée scolaire dans le sud de l'Ontario.

1883 -- La France obtient le protectorat sur l'Annam et le Tonkin.

1860 -- Inauguration officielle du pont Victoria à Montréal. Les troupes françaises et britanniques occupent Tien-Tsin (Chine).

1828 -- L'Uruguay se déclare indépendant de l'Espagne.

1718 -- Fondation de la Nouvelle-Orléans par des colons français.

1665 -- Construction du fort St-Louis à Chambly, sur le Richelieu.

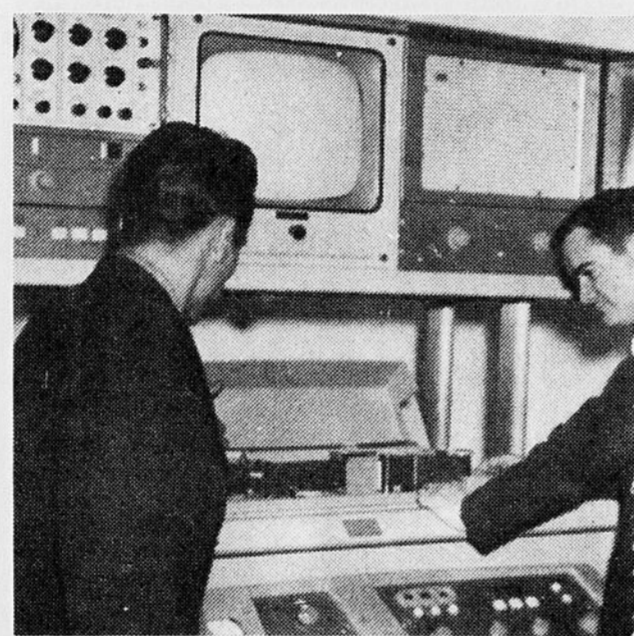
Ils sont nés un 25 août: Ivan IV le Terrible, tsar de Moscovie (1530-1584); Leonard Bernstein, chef d'orchestre américain (1918-ano.); George Wallace, homme politique américain (1919); Bryce Mackasey, député provincial de Notre-Dame-de-Grâce (1921).

## JOURNEE DE RESSOURCEMENT

L'Association professionnelle des principaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra, demain, à l'École polyvalente Dominique-Racine de Chicoutimi, une journée de ressourcement professionnelle. En plus des différents ateliers, les principaux accueilleront leur président provincial, M. Gill Robert, le docteur Paul Laurin, auteur du volume intitulé: "Le rôle du principal d'école au Québec", ainsi que les directeurs généraux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

## LE MARIE NON PRESENT

Vous vous souvenez de ce Chicoutimien qui, récemment, faisait faux bond à son mariage et partait en "voyage de noces" au bras d'une autre femme? Evidemment, qu'elle était bonne cette blague... du moins pour ceux et celles qui n'étaient pas impliqués dans cette aventure. Mais, certaines gens ne l'ont aucunement goûtée et plus spécialement les deux personnes directement impliquées, c'est-à-dire le "marié" et la dame qui devait présument être partie avec lui en voyage de... noces. Ces deux personnes n'ont d'autant plus aucunement apprécié la blague qu'elles n'ont en fait réalisé aucun voyage à cette occasion et qu'elles n'ont même pas quitté Chicoutimi. De plus, le monsieur qui devait se marier a insisté sur le fait qu'il n'a pu "voler" les billets d'avion (il s'agissait en fait de billets d'autobus) puisque le coût de ces derniers avait été absorbé par lui-même... Voilà, les faits sont rétablis.



## ON SE MOQUE DE L'INFORMATION

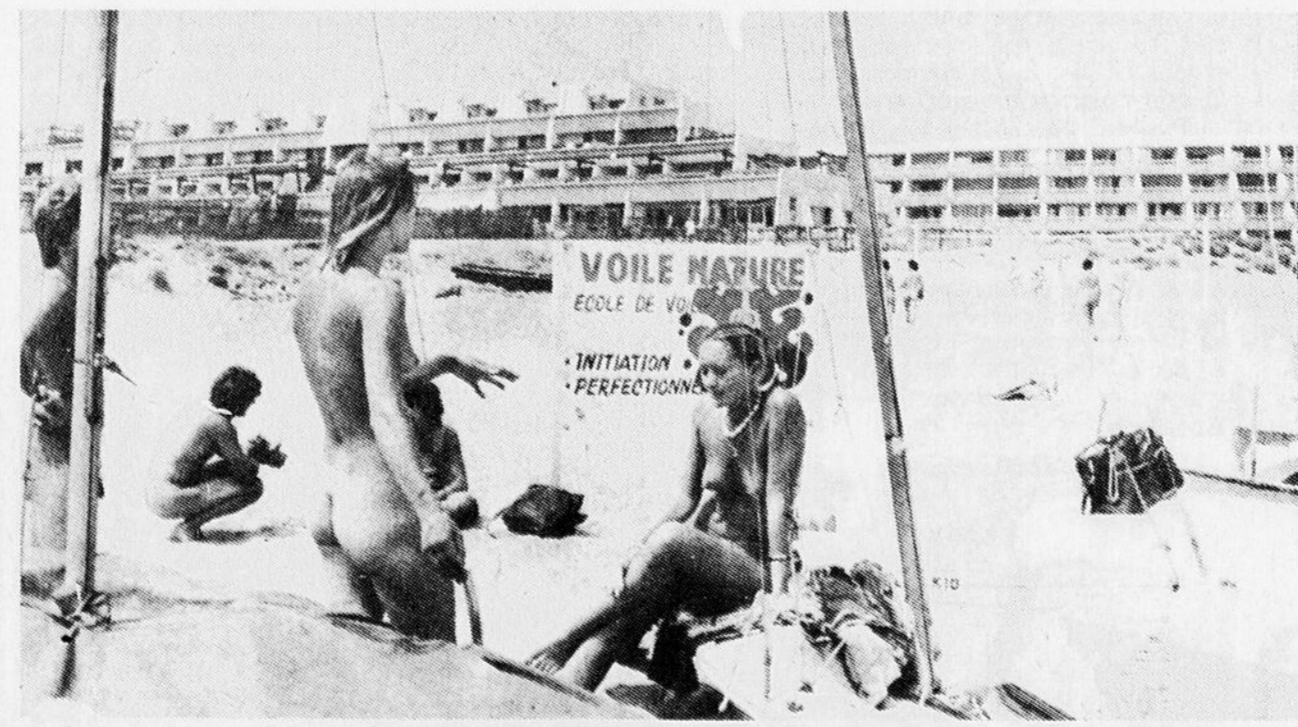
Même s'il fait des profits plantureux, Télé-Métropole (CJPM-TV) se moque de l'information régionale, constate Michel Nadeau, dans un reportage publié dans le dernier numéro d'"Actualité"... "A CJPM-Chicoutimi, écrit-il, il n'y a toujours que deux journalistes pour couvrir un territoire aussi grand que la France. L'information est à sens unique. Tout part de Montréal (parfois de Québec) pour aller vers les autres villes. Jamais l'inverse... On achète des émissions d'Europe et des Etats-Unis, via satellites, mais l'envoi de pellicules de Trois-Rivières ou de Chicoutimi cause des problèmes insurmontables..."

## KIWANIS CHICOUTIMI



M. Yvon Rhanda a été élu président du club Kiwanis de Chicoutimi pour la prochaine année.

et il entrera en fonction le 1er octobre. Il sera secondé dans sa tâche par MM. Egide Dallaire, premier vice-président; Clément Thibault, 2e vice-président; Pierre Cormier, secrétaire; et Normand Dumas, trésorier. Les postes de directeurs seront occupés par MM. Julien Lemieux, Paul Maltais, J.-Rock Gagnon, Conrad Langevin, René Bélanger, Rosaire Tremblay et J.-Guy Côté. Le président sortant est M. Florient Pilote.



## LE NUDISME DEVIENT UNE MODE

L'industrie touristique française exploite un nouveau filon, celui de l'or nu. On dénombre par mois un demi-million d'amateurs de "bronzage intégral" sur les plages de la mère-patrie. Les spé-



## ON DEMANDE UN LINGUISTE

Un lecteur du boulevard Jean-Noël-Tremblay, à Chicoutimi, M. Bernard Brassard, a photographié cet écriteau placé par l'administration municipale de Chicoutimi... Les fonctionnaires ont-ils conçu un nouveau vocabulaire ou se sont-ils adressés à une firme allemande? Quoi qu'il en soit, s'ils voulaient attirer l'attention, ils ont fort bien réussi...

## COURS DU SOIR

L'inscription au cours du soir du service d'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale du Saguenay se tiendra les 29, 30 et 31 août et les 6, 7 et 8 septembre, de 14h00 à 21h00, aux endroits suivants: Chicoutimi et les environs: centre d'éducation, 216, rue des Oblats, Chicoutimi; secteur de La Baie: centre d'éducation des adultes, Ecole polyvalente de La Baie, 1802, avenue John-Kane, à La Baie. Les frais d'inscription et de scolarité sont payables au moment de l'inscription.

## IDENTIFIEZ-VOUS, S'IL VOUS PLAÎT

L'équipe de la page éditoriale a reçu plusieurs lettres ouvertes anonymes, au cours des derniers jours. L'une d'elles, intitulée "Caserne de policiers qui peut être construite à peu de frais", contient d'intéressantes questions. Malheureusement, nous ne pouvons la reproduire parce qu'elle est signée du simple nom de Richard.

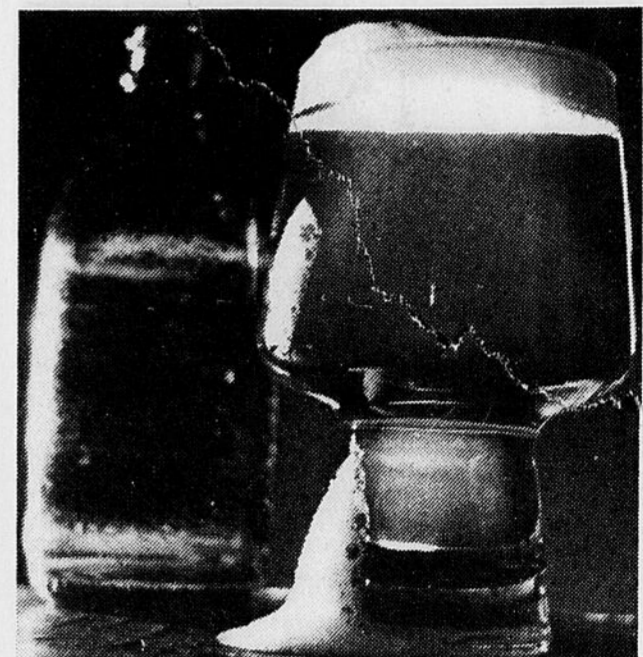


## EDITIONS SPECIALES

Les exemplaires des deux journaux de Memphis -- le Commercial Appeal et le Memphis Press-Scimitar -- en date du 17 août, se vendent entre \$20 et \$50, alors que leur prix normal de vente est de 15 cents. Motif: ils relatent la mort et les obsèques d'Elvis Presley et les admirateurs du chanteur défunt et les collectionneurs sont nombreux. Un marchand d'antiquités, M. Daniel Grant, 30 ans, a acheté plus de 5,000 numéros, qu'il a payés de 15 cents à \$18 l'exemplaire. "J'ignore ce que ça vaut exactement, a-t-il dit, mardi. Mais une dame nous a téléphoné de Londres pour nous annoncer qu'elle envoyait sa fille chercher un numéro à New York et qu'elle le paierait \$350.

## SAINT-FELICIEN, VUE PAR BELL

Le plus récent numéro de Journal Bell consacre son reportage central sur la ville de Saint-Félicien. L'article est intitulé "Saint-Félicien, une ville où il fait bon vivre" et est accompagné de plusieurs illustrations intéressantes, dont l'une montrant M. Claude Thibault, contremaître au service d'installation, avec une belle ouananiche et une autre se rapportant à l'armature d'acier de la future papeterie de Donohue-Saint-Félicien.



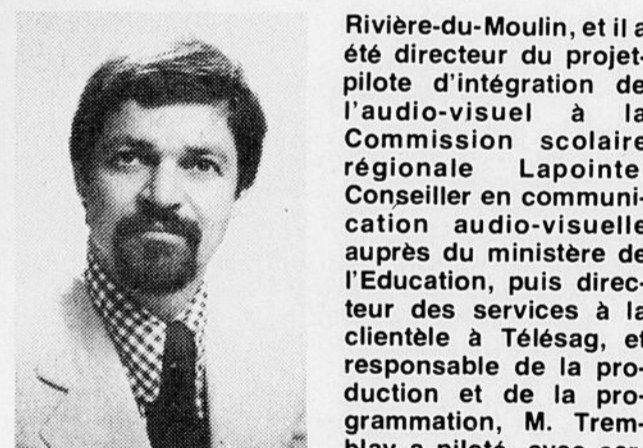
## UNE BIÈRE SANS CALORIE

La compagnie Carling-O'Keefe Limitée mettra sous peu sur le marché une première bière à basses calories. Plus tard, une deuxième bière de ce genre sera aussi offerte aux consommateurs qui se soucient de leur ligne et de leur condition physique. En fait, c'est la Carling National Breweries Inc., filiale de Carling-O'Keefe aux Etats-Unis, qui est la première à vendre ces bières au sein de l'entreprise multinationale. Les bières à basses calories ou, si l'on préfère, qui empêchent les bedons, connaissent une popularité grandissante aux USA actuellement.

## CONCOURS DE L'EXPO

L'Exposition agricole de Chicoutimi, en collaboration avec les Cercles des Fermières, a organisé un concours d'artisanat. A cette occasion, trois trophées ont été attribués. La première artisanne est Mme Wellie Tremblay, de Jonquière (rue Saint-Léon); la deuxième est Mme Raoul Fortin, d'Hébertville; enfin, le trophée "Mme Courtepointe" a été remporté par Mme Marie Boutin, de Tadoussac. Quant au tirage organisé par les Cercles des Fermières, c'est Mme Réjean Pajeau qui a gagné la couverture en "tricolette" alors offerte.

## RELATIONS PUBLIQUES DE LA RAMQ



M. Robert Tremblay vient d'accéder au poste de directeur des relations publiques de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Agé de 37 ans, M. Tremblay est le fils de Charles-Ernest, ancien maire de

Rivière-du-Moulin, et il a été directeur du projet-pilote d'intégration de l'audio-visuel à la Commission scolaire régionale Lapointe. Conseiller en communication audio-visuelle auprès du ministère de l'Éducation, puis directeur des services à la clientèle à TéléSag, et responsable de la production et de la programmation, M. Tremblay a piloté, avec certains hommes d'affaires et professionnels de Chicoutimi, le dossier de base qui devait conduire à l'obtention des différents permis de TéléSag auprès du CRTC et de la Régie des services publics du Québec.

## VOS DROITS

### La publicité destinée aux enfants

Le règlement sur la publicité destinée aux enfants est entré en vigueur le 11 novembre 1972.

Ce règlement a été établi pour pallier l'influence de la publicité sur les jeunes. Il exige des publicitaires qu'ils disent la vérité au sujet des biens qu'ils annoncent, et qu'ils renoncent à certaines techniques publicitaires.

Par exemple, il défend d'exagérer la nature, les caractéristiques, le rendement ou la durée d'une marchandise, ou encore de minimiser le degré d'habileté, l'âge, la force ou l'adresse requis pour faire usage d'une marchandise.

Il ne permet pas également que la publicité vise à faire développer chez l'enfant un sentiment d'infériorité s'il est privé de la marchandise offerte.

Il condamne l'usage des dessins animés et bandes illustrées, de même que l'utilisation d'une personne ou d'un personnage connus des enfants, sauf s'il s'agit de présentateurs ou d'acteurs professionnels qui ne figurent pas dans une publication ou dans des programmes destinés aux enfants.

Pour plus d'informations, écrivez au:

Service de l'information,  
Office de protection du consommateur,  
800, Place d'Youville,  
Québec.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

# Appel de Johnson pour un meilleur climat social

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Le nouveau ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a lancé mardi soir à l'Assemblée nationale un vibrant appel aux divers agents de l'économie "pour qu'ils acceptent que s'imprime au Québec un meilleur climat social qui rejillira sur tous".

S'exprimant au tout début du débat en deuxième lecture sur l'adoption du projet de loi 45 modifiant le Code du travail, le nouveau ministre, député d'Anjou, a déclaré:

"C'est un appel que ce gouvernement lance à tous les Québécois, salariés comme employeurs, pour que les énergies s'emploient désormais non plus à se déchirer mais plutôt à travailler pour le mieux-être de l'ensemble de la population québécoise."

M. Johnson a vigoureusement fait valoir que la productivité des travailleurs est fonction de leur satisfaction à l'égard de leurs conditions de travail. "Derrière nous, a ob-

servé le ministre, un milliard d'êtres humains doivent accepter de travailler pour quelques dollars par semaine et dans des conditions atroces, parce que ce type de travail et cette rémunération sont préféra-

bles à la famine elle-même. "Il faut cesser de croire, a-t-il poursuivi, que c'est en rognant sur les conditions élémentaires que nous parviendront à une meilleure position concurrentielle. "La productivité, a en-

core dit M. Johnson, ne peut dépendre que largement de la situation de ceux qui forment l'élément essentiel, c'est-à-dire, les salariés: comment peut-on concevoir qu'un salarié gagnant \$126 par semaine

n'accepte d'être productif et motivé et de participer à la relance économique du Québec quand il constate que certains mènent des luttes pour présenter comme un objectif le salaire minimum qui n'y est que pour assurer un minimum de décence?"

Ainsi, il a expliqué le bien-fondé de la formule Rand en soutenant que "cette mesure a pour but de répartir entre tous les travailleurs d'une même unité de travail les coûts de maintien de cette unité dont tous profitent".

Quand à la disposition anti-briseurs de grève qui prête à tant de controverse, le ministre a dit qu'elle "devrait contribuer à éliminer une des causes de pourrissement de certains conflits et l'une des sources de frustration et de violence les plus apparentes lors d'un arrêt de travail".

Au début de son intervention, M. Johnson avait parlé de "mettre à l'essai un régime nouveau des forces entre les paries par l'affirmation de leur égalité".

## Financement électoral: le PQ ne reculera pas

QUEBEC (PC) — Le gouvernement n'a pas l'intention de reculer: seuls les électeurs, et non les compagnies, auront le droit de participer au financement électoral des partis politiques.

Le ministre d'Etat à la réforme parlementaire, M. Robert Burns, l'a rappelé mercredi, lors du début de l'étude en commission parlementaire du projet de loi no 2, la Loi régissant le financement des partis politiques.

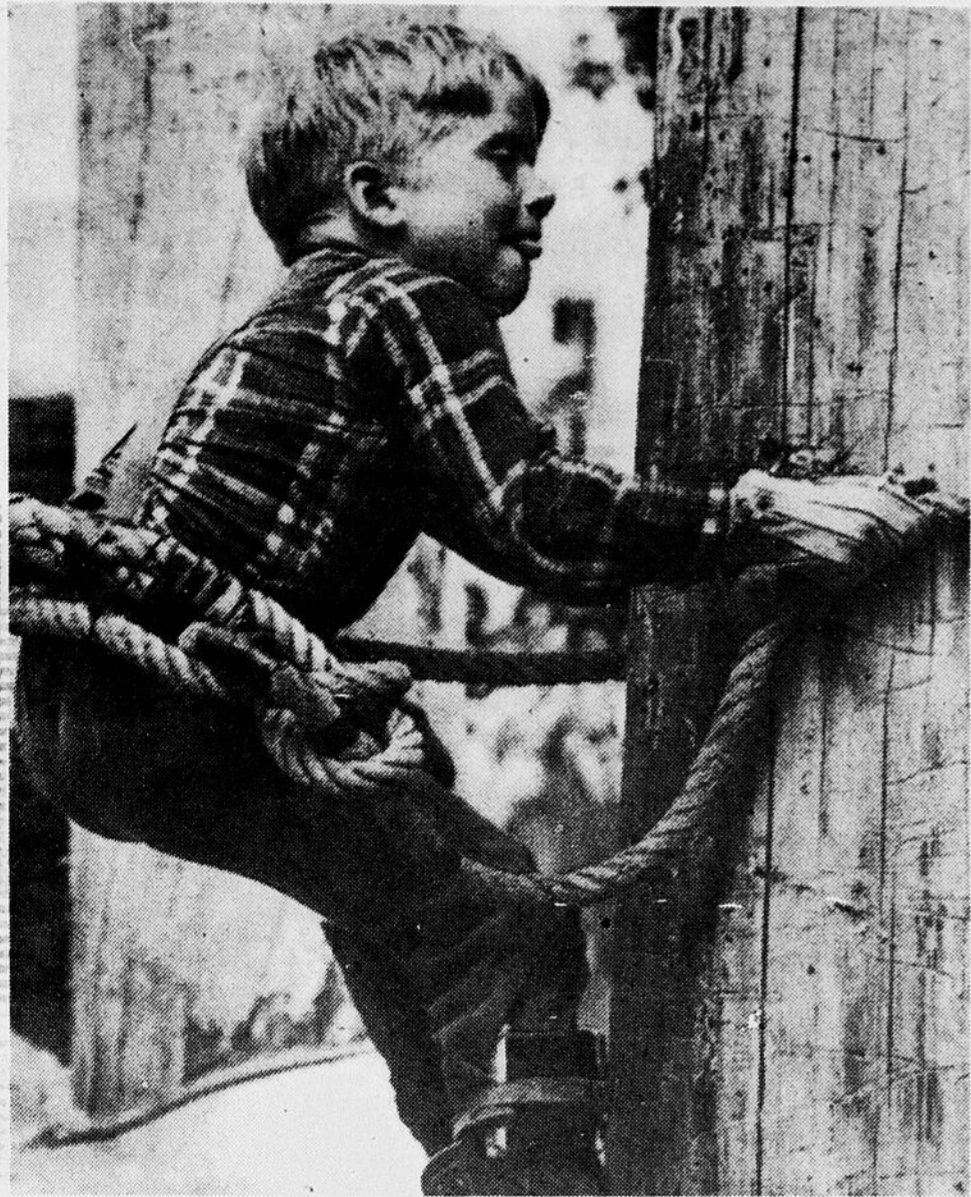
M. Burns a signalé que ce principe était "une intention bien arrêtée" du gouvernement et qu'il n'y aurait pas d'amendement sur cette question.

Le ministre s'est cependant dit ouvert aux propositions de l'Opposition pour bonifier le projet de loi dans ses modalités.

M. Burns a notamment signalé que des amendements seraient apportés, à la suggestion de l'Opposition, pour que le directeur général du financement de relève plus d'un ministre de l'exécutif.

En vertu de l'actuel projet de loi, le fonctionnaire responsable de l'application de la loi du financement politique doit faire rapport à un ministre.

Le porte-parole libéral, le député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, a déjà fait valoir l'illogisme de cette situation car le ministre impliqué serait à la fois partie et juge dans la même cause.



**HABILE GRIMPEUR** — Wade Stewart, âgé de cinq ans, de Colombie-Britannique, escalade avec facilité un arbre de 20 pieds au Lumberjack Show, une partie du Canadian National Exhibition à Toronto. Wade n'est pas un compétiteur comme son père, Les, mais il le sera bientôt s'il continue à améliorer les qualités de forestier qu'il possède déjà.

(Téléphoto PC)

Selon un patron

## La violence, arme courante de la stratégie syndicale

MONTREAL (PC) — Le recours à la violence dans les conflits de travail au Québec fait maintenant partie de la stratégie syndicale et, règle générale, elle demeure impunie. Telle est l'opinion d'un dirigeant de la Celanese Canada Ltée, l'un des plus importants employeurs de la province.

Le vice-président responsable du personnel, M. Emile Carrière, a affirmé mercredi que la violence était devenue plus fréquente durant les dernières années et qu'elle survenait même avant que ne reprennent les négociations sur le renouvellement des conventions collectives.

Il a par ailleurs nié que cette violence soit le résultat de l'embauche de briseurs de grève. Les personnes embauchées à l'usine de Drummondville de la Celanese en 1976, a-t-il ajouté, ne l'ont été que pour des raisons de sécurité.

Selon M. Carrière, la Celanese, qui emploie environ 2.750 personnes au Québec, a vu l'intimidation et le sabotage se produire dans ses cinq usines du Québec malgré que des conventions collectives soient encore en vigueur.

D'après lui, la compagnie, qui fabrique des tissus, des tapis, des vêtements et des produits chimiques, a subi des pertes financières importantes l'an dernier, à la suite de la longue grève de Drummond-

ville. M. Carrière estime que les auteurs de violences échappent aux poursuites pénales parce que les dirigeants syndicaux insistent pour qu'on abandonne ces poursuites comme condition de retour au travail.

Projet de loi 45

M. Carrière a également écrit au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, pour faire valoir le point de vue la Celanese à propos du projet de loi 45 portant sur la réforme du code du travail. On sait qu'un article du projet de loi interdira à un employeur d'embaucher des employés supplémentaires à l'occasion d'un arrêt de travail afin de maintenir la production de son entreprise.

M. Carrière dit vouloir informer M. Johnson de l'expérience de sa compagnie dans ce domaine et de la nécessité d'équilibrer les demandes syndicales en vue de permettre l'adoption rapide du bill 45.

Il a dit être d'accord avec la clause du projet de loi rendant obligatoire la tenue d'un scrutin secret parmi les syndiqués sur les questions de débrayage, conventions collectives et protocoles de retour au travail mais il regrette qu'on n'ait pas prévu de mécanisme de surveillance de ces scrutins.

## La Consol ne devrait pas fermer

QUEBEC (PC) — Même si la Consolidated Bathurst Ltd. pouvait réaliser des profits plus élevés en transférant ailleurs ses opérations, elle ne devrait pas fermer son usine du Cap-de-la-Madeleine.

C'est ce que le ministre des Terres et Forêts, Yves Berube, a affirmé, mercredi, à l'Assemblée nationale. "Nous croyons que toute entreprise à égale des obligations sociales", a dit le ministre. Il a ajouté que le groupe d'étude de son ministère a confirmé les allégations de la compagnie Consolidated Bathurst voulant qu'un transfert de la production du Cap-de-la-Madeleine soit financièrement plus avantageux pour la compagnie.

L'usine Wayagmack est sensée fermer ses portes le 15 octobre, entraînant la perte de quelque 375 emplois.

Il est vrai que la compagnie peut réaliser des profits plus substantiels en transférant ses opérations, mais il n'en demeure pas moins vrai que Consolidated n'accuserait pas de déficit en poursuivant ses opérations à la Wayagmack", a soutenu le ministre des Terres et Forêts.

**D. BOURBEAU INTERNATIONAL**  
coin st-Paul & route 170 TEL 549-8830  
Pièces ventes et service jusqu'à 2h30 a.m.



MON  
SPECIAL  
CETTE  
SEMAINE

**REMI TREMBLAY**  
**I.H.C. COF-1910, 1975**

150", C.A., V-8, gasoline, VS, 478, transmission automatique, essieux arrière, Tamdeoi, 38.000 lb, servodirection, freins à l'air.

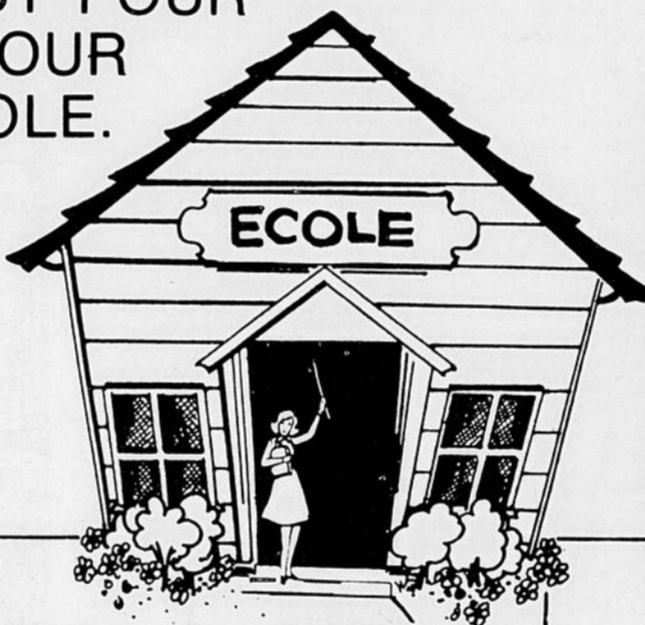
Stock no: 4103  
**SPECIAL: \$13,500**



**D. BOURBEAU INTERNATIONAL**  
coin st-Paul & route 170 TEL 549-8830  
Pièces ventes et service jusqu'à 2h30 a.m.

## LIBRAIRIE REGIONALE INC.

OU L'ON TROUVE DE TOUT POUR LE RETOUR A L'ECOLE.



**CAHIERS CANADA**

Paquets de 4.  
Régulier: \$1.35 Spécial: **.99**

**TABLETTES ALOUETTE**

Spécial: **.49**

Spécial

154

La Librairie Régionale, Inc.

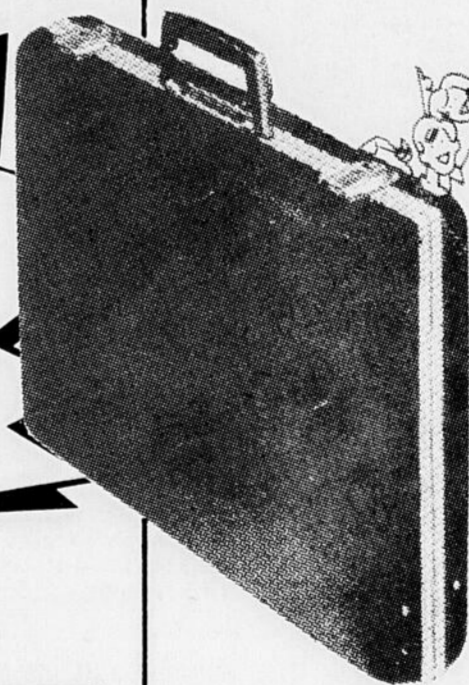
**300**  
FEUILLES  
MOBILES

~~275~~

**MARIA CHAPDELAINÉ**

**CRAYONS  
AU PLOMB**

**12/.99**



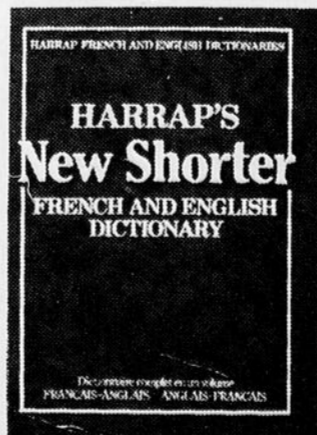
**Serviettes  
et sacs  
de classe**

Valeur	Spécial
\$15.95	<b>11<sup>50</sup></b>
\$17.95	<b>12<sup>75</sup></b>
\$9.95	<b>7<sup>49</sup></b>

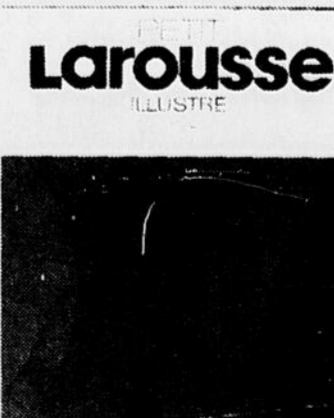
Aussi: Grand choix de serviettes en véritable cuir.

**DICTIONNAIRES**

Harraps 14<sup>95</sup>



Petit Larousse 11<sup>75</sup>



Robert 22<sup>95</sup>



Nous vendons les calculatrices Hewlett Packard et Texas Instrument.

Ces dictionnaires sont également disponibles à notre succursale de Place du Royaume.

**La Librairie Régionale, Inc.**

461 est. rue Racine  
Place du Saguenay  
Chicoutimi

CKRS-TV

JEUDI, 25 AOUT		VENDREDI, 26 AOUT	
10.00 Les Chiboukis	10.00 Clack	10.00 Clack	10.00 Clack
10.15 Les histoires merveilleuses du signor Cavani	10.15 Histoire de Benjamin	10.15 Histoire de Benjamin	10.15 Histoire de Benjamin
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 La maison des bois	11.30 La maison des bois	11.30 La maison des bois	11.30 La maison des bois
12.00 Au soleil du midi	12.00 Au soleil du midi	12.00 Au soleil du midi	12.00 Au soleil du midi
12.30 Les animaux chez eux	12.30 Les animaux chez eux	12.30 Les animaux chez eux	12.30 Les animaux chez eux
13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma	14.31 Cinéma	14.31 Cinéma	14.31 Cinéma
16.00 Animagerie	16.00 Animagerie	16.00 Animagerie	16.00 Animagerie
16.30 Fanfraluche	16.30 Fanfraluche	16.30 Fanfraluche	16.30 Fanfraluche
17.00 Ardechois coeur fidèle	17.00 Ardechois coeur fidèle	17.00 Ardechois coeur fidèle	17.00 Ardechois coeur fidèle
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Bagatelle	18.20 Bagatelle	18.20 Bagatelle	18.20 Bagatelle
18.30 Au-delà du réel	18.30 Au-delà du réel	18.30 Au-delà du réel	18.30 Au-delà du réel
19.30 Y a pas de problème	19.30 Y a pas de problème	19.30 Y a pas de problème	19.30 Y a pas de problème
20.00 Les grands films	20.00 Les grands films	20.00 Les grands films	20.00 Les grands films
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.49 Nouvelles du sport	22.49 Nouvelles du sport	22.49 Nouvelles du sport	22.49 Nouvelles du sport
23.00 Angolaises	23.00 Angolaises	23.00 Angolaises	23.00 Angolaises
00.30 Cinéma	00.30 Cinéma	00.30 Cinéma	00.30 Cinéma

CJPM-TV

JEUDI, 25 AOUT		VENDREDI, 26 AOUT	
11.45 Les dessins animés	11.45 Les dessins animés	11.45 Les dessins animés	11.45 Les dessins animés
12.00 A votre service	12.00 A votre service	12.00 A votre service	12.00 A votre service
12.45 Les nouvelles du midi	12.45 Les nouvelles du midi	12.45 Les nouvelles du midi	12.45 Les nouvelles du midi
13.00 Y a du soleil	13.00 Y a du soleil	13.00 Y a du soleil	13.00 Y a du soleil
15.00 Une heure avec vous	15.00 Une heure avec vous	15.00 Une heure avec vous	15.00 Une heure avec vous
16.00 Michel Vaillant	16.00 Michel Vaillant	16.00 Michel Vaillant	16.00 Michel Vaillant
16.30 La famille Stone	16.30 La famille Stone	16.30 La famille Stone	16.30 La famille Stone
17.00 Les Tannants	17.00 Les Tannants	17.00 Les Tannants	17.00 Les Tannants
18.00 Parle parle jase jase	18.00 Parle parle jase jase	18.00 Parle parle jase jase	18.00 Parle parle jase jase
19.00 Studio Six	19.00 Studio Six	19.00 Studio Six	19.00 Studio Six
19.30 Jeudi 19h30	19.30 Jeudi 19h30	19.30 Jeudi 19h30	19.30 Jeudi 19h30
21.30 Les Incorruptibles	21.30 Les Incorruptibles	21.30 Les Incorruptibles	21.30 Les Incorruptibles
22.30 Les nouvelles TVA	22.30 Les nouvelles TVA	22.30 Les nouvelles TVA	22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition	23.00 Dernière édition	23.00 Dernière édition	23.00 Dernière édition
23.10 Fin de soirée	23.10 Fin de soirée	23.10 Fin de soirée	23.10 Fin de soirée

CBJET

JEUDI, LE 25 AOUT 1977		VENDREDI, LE 26 AOUT 1977	
10.00 The Friendly Giant	10.00 The Friendly Giant	10.00 The Friendly Giant	10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami	10.15 Mon Ami	10.15 Mon Ami	10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup	10.30 Mr. Dressup	10.30 Mr. Dressup	10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street	11.00 Sesame Street	11.00 Sesame Street	11.00 Sesame Street
12.00 Summer '77	12.00 Summer '77	12.00 Summer '77	12.00 Summer '77
12.55 CBC News	12.55 CBC News	12.55 CBC News	12.55 CBC News
13.00 Platform	13.00 Platform	13.00 Platform	13.00 Platform
14.00 All in the Family (Repeat)	14.00 All in the Family (Repeat)	14.00 All in the Family (Repeat)	14.00 All in the Family (Repeat)
14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30	15.00 Take 30	15.00 Take 30	15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks	15.30 Celebrity Cooks	15.30 Celebrity Cooks	15.30 Celebrity Cooks
16.00 It's your Choice	16.00 It's your Choice	16.00 It's your Choice	16.00 It's your Choice
16.30 One Northern Summer	16.30 One Northern Summer	16.30 One Northern Summer	16.30 One Northern Summer
17.00 Klahanie	17.00 Klahanie	17.00 Klahanie	17.00 Klahanie
17.30 Room 222	17.30 Room 222	17.30 Room 222	17.30 Room 222
18.00 The City at Six	18.00 The City at Six	18.00 The City at Six	18.00 The City at Six
18.30 Hollywood Squares	18.30 Hollywood Squares	18.30 Hollywood Squares	18.30 Hollywood Squares
19.00 Reach for the Top - National Playoffs	19.00 Reach for the Top - National Playoffs	19.00 Reach for the Top - National Playoffs	19.00 Reach for the Top - National Playoffs
19.30 Welcome Back, Kotter	19.30 Welcome Back, Kotter	19.30 Welcome Back, Kotter	19.30 Welcome Back, Kotter
20.00 Barney Miller	20.00 Barney Miller	20.00 Barney Miller	20.00 Barney Miller
20.30 M.A.S.H.	20.30 M.A.S.H.	20.30 M.A.S.H.	20.30 M.A.S.H.
21.00 Documentary	21.00 Documentary	21.00 Documentary	21.00 Documentary
21.30 Showcase	21.30 Showcase	21.30 Showcase	21.30 Showcase
22.00 On the Evidence	22.00 On the Evidence	22.00 On the Evidence	22.00 On the Evidence
23.00 The National	23.00 The National	23.00 The National	23.00 The National
23.22 The City Tonight	23.22 The City Tonight	23.22 The City Tonight	23.22 The City Tonight
23.40 Cine-Six	23.40 Cine-Six	23.40 Cine-Six	23.40 Cine-Six

SUR LE CABLE

TECS TV		RADIO QUEBEC	
CANAL 13		CANAL 8	
JEUDI, 25 AOUT 1977		JEUDI, 25 AOUT 1977	
8.00 Cartes, petites annonces	8.00 Cartes, petites annonces	13.00 Bonjour, tambour-major - Harmonie d'Asbestos	13.00 Bonjour, tambour-major - Harmonie d'Asbestos
10.00 Jeunesse Canada vous informe	10.00 Jeunesse Canada vous informe	13.30 Les Sesterin	13.30 Les Sesterin
10.15 Cartes, petites annonces	10.15 Cartes, petites annonces	14.00 Ciné-été - Un soir, une nuit, un certain soir	14.00 Ciné-été - Un soir, une nuit, un certain soir
12.00 Documentaires récents	12.00 Documentaires récents	19.30 La maisonnée - Comme une coquille de noix sur une mer déchaînée(3)	19.30 La maisonnée - Comme une coquille de noix sur une mer déchaînée(3)
13.00 Cartes, petites annonces	13.00 Cartes, petites annonces	20.00 Ciné-vacances - Les deux amis silencieux	20.00 Ciné-vacances - Les deux amis silencieux
17.45 La chasse	17.45 La chasse	21.30 Ambroise raconte - Le chemin qui marche(2)	21.30 Ambroise raconte - Le chemin qui marche(2)
18.00 Cercle de presse	18.00 Cercle de presse		
19.00 Cartes, petites annonces	19.00 Cartes, petites annonces		
20.00 L'adaptation ça nous concerne	20.00 L'adaptation ça nous concerne		
20.15 Cartes, petites annonces	20.15 Cartes, petites annonces		

CJBR TV

JEUDI, 25 AOUT 1977		VENDREDI, 26 AOUT 1977	
10.00 Les Chiboukis	10.00 Clack	10.00 Clack	10.00 Clack
10.15 Les histoires merveilleuses du signor Cavani	10.15 Histoire de Benjamin	10.15 Histoire de Benjamin	10.15 Histoire de Benjamin
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 La maison des bois	11.30 La maison des bois	11.30 La maison des bois	11.30 La maison des bois
12.00 Le prince Saphir	12.00 Le prince Saphir	12.00 Le prince Saphir	12.00 Le prince Saphir
12.30 Les animaux chez eux	12.30 Les animaux chez eux	12.30 Les animaux chez eux	12.30 Les animaux chez eux
13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes
13.30 Téléjournal	13.30 Téléjournal	13.30 Téléjournal	13.30 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays
14.30 Cinéma	14.30 Cinéma	14.30 Cinéma	14.30 Cinéma
16.00 Animagerie	16.00 Animagerie	16.00 Animagerie	16.00 Animagerie
16.30 Fanfraluche	16.30 Fanfraluche	16.30 Fanfraluche	16.30 Fanfraluche
17.00 Ardechois coeur fidèle	17.00 Ardechois coeur fidèle	17.00 Ardechois coeur fidèle	17.00 Ardechois coeur fidèle
18.00 Ce soir	18.00 Ce soir	18.00 Ce soir	18.00 Ce soir
18.15 Information régionale, locale et sportive	18.15 Information régionale, locale et sportive	18.15 Information régionale, locale et sportive	18.15 Information régionale, locale et sportive
18.30 Propos et confidences	18.30 Propos et confidences	18.30 Propos et confidences	18.30 Propos et confidences
19.00 Sur la côte du Pacifique	19.00 Encore debout	19.00 Encore debout	19.00 Encore debout
19.30 Y a pas de problème	19.30 Daniel Boone	19.30 Daniel Boone	19.30 Daniel Boone
20.00 Les grands films	20.00 Symphonies	20.00 Symphonies	20.00 Symphonies
22.30 Téléjournal	22.00 Documents	22.00 Documents	22.00 Documents
23.00 Angolaises	22.15 Film	22.15 Film	22.15 Film
00.30 Cinéma	22.30 Téléjournal	22.30 Téléjournal	22.30 Téléjournal

WEZF TV

JEUDI, 25 AOUT 1977		VENDREDI, 26 AOUT 1977	
7.00 Good Morning America	7.00 Good Morning America	7.00 Good Morning America	7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club	9.00 PTL Club	9.00 PTL Club	9.00 PTL Club
11.00 Happy Days	11.00 Happy Days	11.00 Happy Days	11.00 Happy Days
11.30 Family Feud	11.30 Family Feud	11.30 Family Feud	11.30 Family Feud
12.00 The Better Sex	12.00 The Better Sex	12.00 The Better Sex	12.00 The Better Sex
12.30 Ryan's Hope	12.30 Ryan's Hope	12.30 Ryan's Hope	12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children	13.00 All my Children	13.00 All my Children	13.00 All my Children
14.00 \$20,000 Pyramid	14.00 \$20,000 Pyramid	14.00 \$20,000 Pyramid	14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live	14.30 One Life to Live	14.30 One Life to Live	14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital	15.15 General Hospital	15.15 General Hospital	15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night	16.00 The Edge of Night	16.00 The Edge of Night	16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show	16.30 The Merv Griffin Show	16.30 The Merv Griffin Show	16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC News	18.00 ABC News	18.00 ABC News	18.00 ABC News
18.30 Green Acres	18.30 Green Acres	18.30 Green Acres	18.30 Green Acres
19.00 Star Trek	19.00 Star Trek	19.00 Star Trek	19.00 Star Trek
20.00 David Soul and Friends Special	20.00 Donny and Marie	20.00 Donny and Marie	20.00 Donny and Marie
21.00 Barney Miller	21.00 ABC Friday Night Movie	21.00 ABC Friday Night Movie	21.00 ABC Friday Night Movie
21.30 Three's Company	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
22.00 What's Medical	23.30 Baretta	23.30 Baretta	23.30 Baretta
23.00 S.W.A.T. Thursday Night Special			

CANADA EN BREF

Opinion de Davis sur le référendum

TORONTO (PC) — Le premier ministre William Davis de l'Ontario a fait savoir hier qu'il ne commentera pas, jusqu'à ce qu'il l'ait étudiée, la proposition de référendum soumise par le gouvernement du Québec.

Un porte-parole a précisé que le chef du gouvernement ontarien désire étudier le Livre blanc québécois avant de se prononcer.

Francophones de Saskatchewan

OTTAWA (PC) — La Fédération des jeunes Canadiens français a demandé au gouvernement de la Saskatchewan, hier, de corriger la situation "déplorable et honteuse" de l'enseignement du français dans le nord de la province.

Dans un communiqué, la fédération déclare donner son appui aux parents de Prud'homme, Vonda et Saint-Denis, qui réclament du français pour leurs enfants.

Les parents de Prud'homme ne cessent de rappeler la promesse qu'on leur a faite, en 1970, d'accorder une heure de français par jour à leurs enfants.

Ils n'en ont actuellement qu'une demi-heure par semaine.

Certains enfants de Prud'homme ont été envoyés à Vanada, à neuf milles plus loin, mais les parents ont dû défrayer le coût du transport.

La Commission scolaire de Vanada a d'ailleurs refusé d'autres élèves, par la suite, en disant qu'il n'y avait plus de place.

Selon la fédération, la seule solution serait l'établissement d'un système scolaire de langue française en Saskatchewan.

Parti expansionniste

PRINCE ALBERT, Saskatchewan (PC) — L'ex-premier ministre John Diefenbaker a rejeté, mardi, l'idée d'une union politique entre le Canada et les Etats-Unis.

Commentant les propos tenus à Washington par le fondateur du Parti expansionniste, le député progressiste-conservateur de Prince Albert a rappelé qu'on avait laissé la porte ouverte au Canada, dans la constitution américaine, pour lui permettre de se joindre aux 13 colonies.

Cette offre a été faite il y a 200 ans, a déclaré M. Diefenbaker. Elle n'est pas plus intéressante aujourd'hui qu'elle ne l'était alors.

M. Craig Schoonmaker, fondateur du PE, voudrait un référendum dans les deux pays pour décider de l'union.

Une telle fusion du Canada anglais et des Etats-Unis, selon lui, ferait baisser les prix au Canada tout en mettant ses richesses naturelles à la disposition des Américains.

Réduction de salaire

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte contre l'inflation (CLI) a annoncé hier, une réduction des augmentations de salaires consenties à quelque 800 employés de la société Québécois.

Le groupe d'employés, membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéro-astronautique avaient négocié des augmentations de 12.17 pour cent qui devaient être payées à compter du mois d'août 1976.

Toutefois, la CLI a décidé que cette hausse de traitement dépassait "l'indicateur arithmétique applicable", et a recommandé que l'augmentation soit fixée à huit pour cent.

Les quelque 800 travailleurs sont responsables de l'entretien d'avions de la compagnie au Québec.

Malheureux malentendu

WINNIPEG (PC) — Un "malheureux malentendu" sur la distribution des repas est à l'origine d'un retard de 30 minutes d'un avion d'Air Canada.

Lundi dernier, le capitaine du vol 293, partant de Winnipeg à 11h40 du matin, informa ses passagers qu'il volait depuis 5h30 du matin et qu'il n'avait rien mangé depuis le déjeuner.

"La compagnie aérienne étant trop pingre pour nous nourrir, je m'en vais de ce pas prendre un repas", dit-il à ses passagers interloqués.

Et il quitta les lieux pour profiter d'un repas.

L'avion quitta la piste avec 30 minutes de retard.

Un porte-parole d'Air Canada a affirmé que l'incident est dû à un malentendu.

Normalement, affirme-t-il, du temps est prévu pour permettre à l'équipage de manger. Cette envolée était toutefois en retard d'une heure et on a oublié de préparer le repas froid qui est normalement servi à l'équipage dans de telles occasions.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM	
JEUDI: 19h30	
SEPT HOMMES... UNE GARCE (5) — Fr. 1966. Film d'aventures de B. Borderie avec Jean Marais, Marilu Tolo et Sydney Chaplin. — A la fin du XVIIIe siècle, une jeune comtesse italienne cause divers dégâts à quelques soldats français séparés de leur régiment. — Aventures égrillardes racontées avec entrain. Rythme parfois défilant. Gags répétitifs. Bonne composition de M. Tolo.	
JEUDI: 23h00	
TOUS LES HEROS SONT MORTS (5) — E.-U. 1968. Drame d'aventures de J. Sargent avec Rod Taylor, Harry Guardino et Claudia Cardinale. — Un ancien pilote de guerre fait du trafic de contrebande. — Artificiel et sans profondeur. Mise en scène mouvementée. Suspense bien maintenu. Personnages stéréotypés.	
JONQUIERE — CKRS	
JEUDI: 14h30	
L'OPERA DE LA VIE — Documentaire. Le Mexique et les Mexicains vus par François Reichenbach. (Fr. 70).	
JEUDI: 00h30	
KAMASUTRA, PERFECTION DE L'AMOUR — Film d'éducation sexuelle de K. Jaeger avec Bruno Dietrich, Barbara Schöne et Richard Abbott. — Parallèle entre les agissements de couples indiens et occidentaux en rapport avec un traité hindou sur l'art d'aimer. — Production banale. Illustration d'une psychologie simpliste. Dramatisation factice. Conception hedoniste de la vie.	
JEUDI, 25 AOUT 1977, 19h30. REPRISE VENDREDI 13h00. "La maisonnée" (3ème partie). Mado et Johnny ont divorcé depuis peu. Ils se rencontrent lors du tournage d'un film pornographique avec tous les préjugés qui l'ont de part et d'autre sur ce genre de film et sur le couple en général. Après un mois de rencontres, la crise éclate, devient-elle continue de vivre en pensant à leur premier mariage raté et risquer de gâcher leur vie ou tenter de repartir à zéro.	
VENDREDI, 26 AOUT 1977, 19h30. REPRISE SAMEDI 13h00. MINOUCHE "L'héritage". Sophie St-Claire, jeune veuve, fait un séjour au château. Depuis des années, elle est en procès avec des cousins de Boston. Ceux-ci contestent la validité du testament par lequel un oncle d'Amérique a fait de Sophie sa fautive héritière.	
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAQ, veuillez communiquer au numéro suivant: Tél.: 545-1112	
Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.	



JOIE DE VIVRE — Deux des membres d'une troupe de danseuses baptisée "Joie de Vivre" donnent un aperçu de leur savoir-faire sur la pelouse entourant les édifices de la Cour de justice d'Halifax. Les deux danseuses sur la vignette sont Kathy Murphy, à gauche et Ella Pelin.

CINEMA

ALMA	JONQUIERE
Alma	Bellevue
Dernière représentation: "L'inspecteur ne renonce jamais" - "Deux grandes gueules"	Dernière représentation: "Sinbad et l'oeil du tigre" - "Les baroudeurs"
Canadien	Centre
Dernière représentation: "Black Emmanuelle" - "Des cris dans la nuit"	Dernière représentation: "Une fille pour le diable" - "La mariée sanglante"
Ciné-parc Jeanouis	Elysée
Dernière représentation: "La montagne ensorcelée" - "Le fantôme de Barbe Noire"	Dernière représentation: "Bel ami" - "Jeanne et Paul" - "Les jouisseuses"
CHICOUTIMI	LA BAIE
Capitole	Saguenay
Dernière représentation: "Sinbad et l'oeil du tigre" - "Les baroudeurs"	Dernière représentation: "L'initiation" - "Deux femmes en or"
Cartier	NORMANDIN
Dernière représentation: "La mariée sanglante" - "Une fille pour le diable"	Le Foyer
Impérial	Dernière représentation: "L'initiation" - "Deux femmes en or"

De meilleurs outils à la jeunesse acadienne

MONCTON (PC) — Ce n'est qu'au prix d'un système d'écoles francophones totalement séparées et d'un réseau de communication radio et télévision adapté à ses besoins propres que la jeunesse acadienne de 1977 pourra s'épanouir et mener une vie de qualité en français.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Michel Bastarache, ancien président de la Société nationale des Acadiens, au cours de la Septième biennale de la langue française, qui se déroule au Centre universitaire de Moncton.

Malgré tout ce qui s'est dit avant, pendant et après la rencontre des premiers ministres provinciaux à St. Andrew's, il reste que les Acadiens ne jouissent pas encore de services d'éducation adéquats. L'accessibilité à l'éducation n'est pas assurée à l'Acadie d'Halifax ou de Charlottetown.

M. Bastarache a ajouté que le refus de l'assimilation, de l'uniformité et de l'homogénéité de la part de la jeunesse acadienne ne doit pas être le refus de participer à la redefinition du Canada qui s'est déjà dit et se montre favorable au pluralisme culturel.

L'orateur a souligné que le véritable défi en Acadie aujourd'hui est de vaincre le sous-développement et de garder jeune et vibrante l'âme du peuple acadien, de transmettre aux générations montantes la fierté et le désir sans quoi tout serait perdu, et ceci dans un contexte d'envahissement culturel. Cet envahissement culturel, M. Bastar

## Salaire des facteurs Dans l'attente des résultats du vote

OTTAWA (PC) — Ce n'est que dans deux semaines qu'on connaîtra le résultat du vote des 19,500 facteurs canadiens sur l'entente de principe de leur convention collective.

Dans une interview, hier, le vice-président syndical a précisé qu'on avait obtenu une hausse salariale de huit pour cent, en plus d'une clause d'ajustement au cas où le taux d'inflation dépasserait six pour cent.

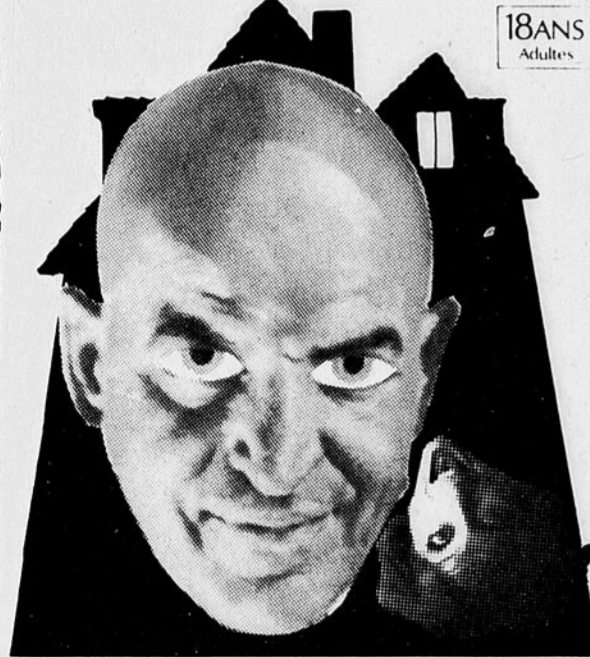
Le contrat, d'une durée d'un an, expirera en juin 1978.

syndiqués et par la Commission de lutte à l'inflation a expliqué M. Bill Findlay, il portera le salaire annuel d'un facteur de deux ans d'expérience à \$13,878.

La CLI n'autorise que des hausses de six pour cent mais M. Findlay est confiant de faire approuver le huit pour cent, à cause d'une longue tradition de relations salariales avec les 22,000 postiers du pays.

Le taux d'inflation, en juillet, a été de 8,4 pour cent, au regard de 7,8 pour cent en juin.

AUCUNES BÉNÉDICTIONS, AUCUNES PRIÈRES  
NE SONT JAMAIS ENTRÉES DANS CETTE MAISON.  
ILS SONT TOUS MAUDITS POUR TOUJOURS.



Telly Savalas Elke Sommer

### LA MAISON DE L'EXORCISME

**La Police demande de l'aide**  
Des DEMAIN!

CAPITOL 543 3300 BELLEVUE 543 5349 CANADIEN ALMA



LES FOLLES AVENTURES DE L'INSPECTEUR CLOUSEAU QUI FONT DE LUI LE ROI DES COMIQUES!  
**PETER SELLERS**  
BLAKE EDWARDS  
**QUAND LA PANTHÈRE ROSE S'EM-MÊLE**  
THE PINK PANTHER STRIPES AGAIN

La revanche d'un homme nommé cheval  
Des DEMAIN!

CARTIER 543 3138 CENTRE 542 6901



Unis pour la première fois  
il faut le voir pour le croire!  
**Le Sexe Qui Parle**  
L'érotisme à son meilleur...  
Des DEMAIN!

IMPERIAL 543 5580 ÉLYSÉE 542 5701



Le plus important film jamais réalisé retraçant l'incroyable voyage du plus illustre aventurier de tous les temps!...  
**Sinbad et l'oeil du tigre**  
(SINBAD AND THE EYE OF THE TIGER)  
UN ÉTRANGE COMBAT CONTRE LES FORCÉS DU MAL!  
Les Baroudeurs  
Des DEMAIN!

SAGUENAY 544 4611



**BOMBES** — Quelque 200 personnes ont dû évacuer l'édifice de la bibliothèque et des archives nationales, hier, à la suite d'une alerte à la bombe. Le policier apparaissant sur la vignette s'approche précautionneusement de ce qui devait être la bombe mais qui s'est avéré être des sandwiches.

## Refus du CRTC Association de Télésat au RTT

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a refusé d'approuver hier l'association de Télésat Canada, société responsable des communications par satellites au pays, au Réseau téléphonique transcanadien (RTT).

Dans sa décision, le CRTC affirme que le projet d'accord qui aurait fait de Télésat un membre du Réseau téléphonique transcanadien n'est pas conforme à l'intérêt public.

Le gouvernement fédéral détient la moitié moins une des actions de Télésat, dont les installations sont utilisées principalement par le RTT, CN-CP Télécommunications, Bell Canada, Téléglobe Canada et la société Radio-Canada.

Le Cabinet avait approuvé sous conditions en novembre dernier le projet d'association de Télésat au RTT.

Le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, avait expliqué que le projet assurerait à l'avenir à Télésat des activités plus

rentables; elle avait d'autre part indiqué que Télésat avait obtenu l'assurance que CN-CP Télécommunications aurait accès à

l'usage des satellites, au même prix, sans discrimination, n'étant ainsi donc pas désavantagé par rapport aux autres usagers.

La décision du Cabinet d'approuver l'accord d'association a été consentie sous réserve de celle du CRTC.

2 ÉCRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE À 7:30 - PROJECTION AU CREPUSCULE.

James Lowery était un homme paisible. Parce qu'il aidait de jeunes drogues à s'en sortir, la police a voulu lui donner une leçon. Toute sa famille est massacrée. En une journée, seul, il affrontera tous ses ennemis... et nettoiera la ville.

**LE DIMANCHE DE LA VIOLENCE**  
on a retrouvé la 7<sup>e</sup> Compagnie

ciné-parc SAGUENAY 1  
A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

LES NOUVEAUX APPRENTIS SORCIERS... C'EST TOUT UN MONDE DE MAGIE ET D'ENCHANTEMENT. BIEN N'EST POSSIBLE SUR...

**LA MONTAGNE ENSORCELEE**  
UN FANTÔME QUI DÉCHAÎNE LE RIRE DANS LA COMÉDIE LA PLUS DRÔLE DE L'ANNÉE!

WALT DISNEY  
**LE FANTÔME DE BARBE NOIRE**  
JONAS PRESHETTE

ciné-parc SAGUENAY 2

## Des candidats pour prêcher l'unité canadienne

OTTAWA (PC) — Le bureau du premier ministre a finalement confirmé hier en fin d'après-midi la nomination de Mme Solange Chaput-Rolland, journaliste de Montréal, et de Me Gerald-A. Beaudoin, doyen de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa, comme représentants du Québec au sein de groupe de travail sur l'unité canadienne.

Seul élément de surprise dans cette nouvelle, Mme Chaput-Rolland a avoué vendredi dernier avoir pressenti pour ce poste la nomination de deux Québécois plutôt qu'un. Le groupe comprend en effet un représentant de chacune des régions du pays, soit la Colombie-Britannique, les Prairies, l'Ontario et les Maritimes.

Depuis sa formation en juillet dernier, le groupe de travail, présidé par M. Jean-Luc Pépin et John Roberts, n'avait pas su dénicher un candidat qui se ferait la voix du Québec au sein de cette commission sur l'unité nationale. Le directeur exécutif du groupe, M. Reed Scowen, a récemment déclaré que cette carence avait empêché le groupe d'entreprendre ses activités.

Le communiqué du bureau du premier ministre indique que si deux Québécois ont été choisis c'est pour souligner le rôle important que joue cette province dans le débat sur l'unité canadienne et pour assurer la meilleure représentation possible au groupe de travail lors des séances de consultation et d'information.

Le mandat du groupe Pépin-Roberts est de promouvoir l'unité canadienne, en soutenant les efforts des groupes de citoyens, de contribuer à l'éducation populaire ainsi que de conseiller le gouvernement sur toute question relative à l'unité.

Journaliste de carrière, Mme Chaput-Rolland anime une émission d'affaires publiques au réseau TVA et éditorialiste pour le réseau Telemedia.

**CINÉMAS PLACE DU ROYAUME**  
Boulevard Tasch, Chicoutimi

**La Jeune Lady Chatterley**  
HARLEE MURPHY - PETER RAYTRAY - WILLIAM BECKLEY - ANN MICHELLE - MARY FORBES  
VERSION FRANÇAISE DE "YOUNG LADY CHATTERLEY" EN COULEUR  
Aussi **AMOUR INTERDIT**  
Amour interdit: 7h55. La jeune Lady Chatterley: 9h20. **CINÉMA 1**

**A la mémoire d'ELVIS**  
SALUT LES COUSINES FILLES ET SHOW BUSINESS  
Salut les cousines: 7h30. Filles et show business: 9h20. **CINÉMA 2**

**Il a le pouvoir de réaliser tous rêves... à l'exception du sien!**  
POUR TOUS  
Robert De Niro  
**"Le Dernier Nabab"**  
F. Scott Fitzgerald  
PLUS: LA BRIGADE DU TEXAS  
Le brigade du Texas: 7h15. Le dernier Nabab: 8h57. **CINÉMA 3**

## L'Académie de ballet du Saguenay Inc.

...C'EST LE LIEU DE LA FORMATION PHYSIQUE ET ARTISTIQUE AU SAGUENAY,  
...pour ceux qui aiment la danse,  
...pour ceux qui se destinent au théâtre,  
...pour ceux qui pratiquent le sport:  
gymnastique, patinage artistique,  
...pour tous ceux-là... et les autres!

Direction artistique: Jacqueline Lemieux-Lopez

### Cours offerts à Chicoutimi:

- BALLET CLASSIQUE,
  - BALLET JAZZ,
  - CLAQUETTES,
  - CREATIVITÉ,
  - DANSES HISTORIQUES ET NATIONALES.
- Les élèves acquièrent, par le cours de "créativité", la base du mouvement, de la conscience du corps, la base du théâtre. Par ce cours, on connaît les rites et rythmes d'autrefois. On cerne les bases du folklore. (Le cours donne droit à passer les examens pour l'obtention d'un diplôme de l'Imperial Society).

### Cours permettant d'obtenir un diplôme:

Royal Academy of Dancing (élémentaire-intermédiaire-avancé) Imperial Society (Modern Stage: élémentaire-intermédiaire), (National: élémentaire-intermédiaire)

- COUT: à partir de \$10.00/mois.

**INSCRIPTIONS:**  
22 août au 5 septembre  
à l'Académie de ballet du Saguenay,  
582, est rue Jacques-Cartier, Chicoutimi

### Cours offerts à: Arvida, Kénogami, Jonquière

- BALLET CLASSIQUE,
  - BALLET JAZZ,
  - CLAQUETTES.
- Inscriptions:  
29 août de 2h00 à 5h00 à 7h00 à 9h00. Arvida: Pavillon St-Mathias, Kénogami: Centre Price, Jonquière: Centre Culturel.

### Cours offerts à Ville de La Baie:

- CLASSIQUE,
- JAZZ.



Alors... entre dans la danse!



"On ne fait pas de la danse pour devenir, nécessairement, un danseur, une danseuse!"  
"On fait de la danse pour... la discipline, la culture qu'on y acquiert, la concentration, la vitesse d'esprit que l'on développe."  
"On fait de la danse pour... la discipline physique, l'exercice, l'entraînement... pour... la musique... pour... canaliser les énergies, calmer les nerfs."

Jacqueline Lemieux-Lopez,  
Directrice artistique de l'Académie de danse du Saguenay.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:  
549-2835

# Parlons de pneus

Sachez acheter le pneu qui vous convient le mieux. Renseignez-vous sur la construction, la cote de millage, le rabais au comptant et l'assurance contre risques routiers des autres puis comparez avec les nôtres.



E70/14 LETTRAGE BLANC  
**3770**  
chacun  
par 2 ou plus  
après remise\* **3391** chac.

RADIAL ER/70/14  
**5445**  
chacun  
par 2 ou plus  
après remise\* **4793** chac.

Superbe Tornado		
Flanc blanc Dimensions	Prix d'un pneu (et de réglage)	2 ou plus Ch. après remise au comptant*
<b>Très large série 70</b>		
A70/13	33.45	29.88
D70/14	36.95	33.20
E70/14	37.70	33.91
F70/14	39.75	35.86
G70/14	42.80	38.76
H70/14	45.75	41.56
G70/15	43.80	39.71
H70/15	46.95	42.70
<b>Ultra-large série 60</b>		
B60/13	38.90	35.05
F60/14	45.65	41.47
G60/14	46.95	42.70
F60/15	45.15	40.99
G60/15	48.25	43.94
L60/15	55.50	50.82
<b>Radial voie large série 70</b>		
ER70/14	54.45	47.93
FR70/14	57.40	50.73
GR70/14	59.45	52.68
HR70/14	62.50	55.57
GR70/15	60.25	53.44
HR70/15	63.95	56.95

## Tornados à gros lettrage blanc

Bas, larges et chics avec leurs grosses lettres blanches... et plus de caoutchouc sur la route pour plus de traction!

**Très large Tornado-70**, un des plus élégants sur la route avec son gros lettrage blanc d'un côté et son chic filet blanc de l'autre. Et sa construction ceinturée 2+2, à 2 ceintures de verre (qui assurent de la rigidité à sa semelle) sur 2 plis de polyester, signifie qu'il agrippe fortement toutes les chaussées. Semelle cotée pour 30.000 milles.

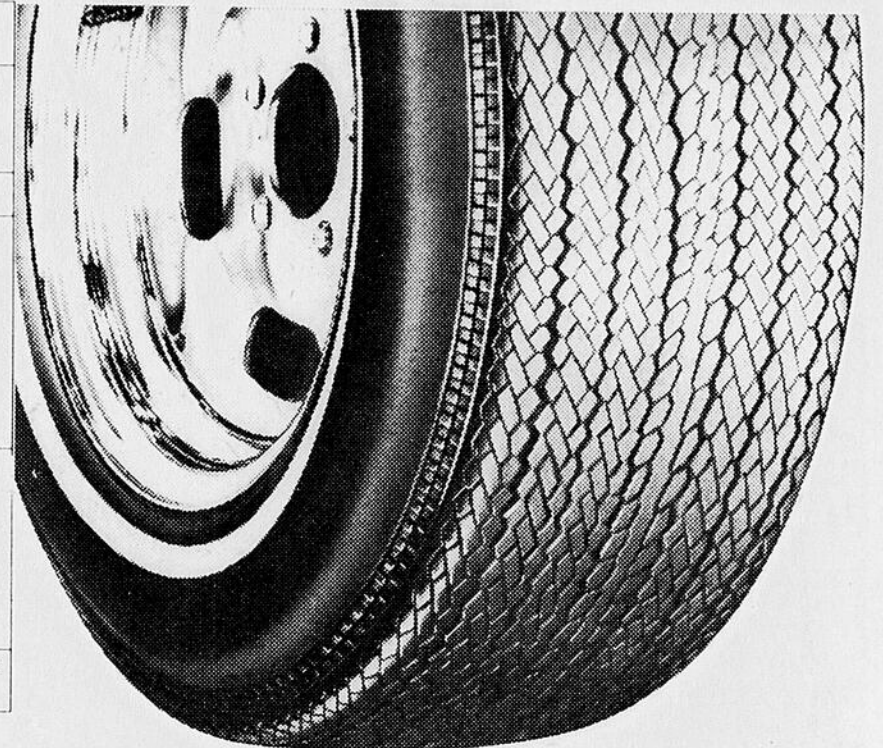
L'**ultra-large Tornado-60** a une largeur hors tout de 7 à 10"... voyez d'abord si vous avez la place! Même construction que le Tornado-70 mais à lettrage blanc seulement, sans filet blanc de l'autre côté.

**Radial Tornado-70** à très résistantes ceintures tissées sur 2 plis de carcasse en polyester. Très large radial à gros lettrage blanc d'un côté et filet blanc de l'autre. Sa très rigide semelle et ses flancs souples assurent de fulgurants démarrages et arrêts plus une excellente traction sur chaussée humide ou sèche. Coté pour 40.000 milles.

5 ans d'Assurance Routière sur tous les Tornados

Belt-O-Glass		
Flanc blanc Dimensions	Prix d'un pneu (et de réglage)	2 ou plus Ch. après remise au comptant*
*A78/13	29.60	26.22
*B78/14	30.75	27.31
*C78/14	32.40	28.88
*D78/14	33.35	29.78
E78/14	34.45	30.83
F78/14	36.95	33.20
G78/14	38.75	34.91
H78/14	39.75	35.86
*C78/15	31.65	28.17
F78/15	38.25	34.44
G78/15	38.95	35.10
H78/15	40.90	36.95
J78/15	44.10	39.99
L78/15	45.80	41.61

\*Pour compactes, 2 plis au lieu de 4 pour compatibilité



## 4+2 à 4 plis nylon, 2 ceintures verre

4+2 Belt-O-Glass, notre plus solide pneu ceinturé de verre... un fait prouvé aux essais du Nevada!

E78/14 FLANC BLANC  
**3445**  
chacun  
par 2 ou plus  
après remise\* **3083** chac.

Nous ne connaissons par d'autre détaillant canadien offrant cette même robuste construction. C'est un pneu qui inspire confiance, une confiance démontrée aux essais du Nevada dont vous trouverez les résultats à votre magasin. 2 ceintures de verre sur pas moins de 4 plis d'ultra-résistant nylon 66 Du Pont assurent durée, confort et ENORME sécurité. Pour compatibilité, les dimensions de compactes n'ont que 2 plis de nylon au lieu de 4 mais la cote est de 30.000 milles en toutes dimensions.

5 ans d'Assurance Routière



## Le polyester... pour conduite douce, sans bruit et confortable

E78/14 FLANC BLANC  
**2695**  
chacun  
après remise au comptant\*... **2560** chac.

Ses 4 plis en polyester en font un pneu en biais de roulement souple, sans aucun durcissement au froid

Le **Safety 99 en polyester** assure un plaisant confort dans un profil abaissé. En polyester au lieu de nylon, il résiste mieux au durcissement au froid, ce qui se traduit par des départs sans cognements ni vibrations après une nuit de stationnement au très grand froid.

Le **cablé en polyester** procure légèrement plus de durée et de maniabilité car il réduit la torsion de la semelle. Semelle très stable à 7 cannelures profondes et épaulement carré. Un pneu attirant à semelle cotée pour 20.000 milles.

5 ans d'Assurance Routière

Pose gratuite de nos pneus de tourisme sur la plupart des jantes avec l'achat de nos valves Dill ou Schrader au prix courant de \$1.00. Nous devons poser ensemble le pneu et la valve.

Et rappelez-vous que c'est avantageux d'acheter vos pneus à Canadian Tire.

Demandez votre carte Canadian Tire

5 ans d'Assurance Routière sur les pneus ci-dessus rendus dangereux par tout dommage dû aux conditions de la route.

La cote de millage s'atteint et se dépasse facilement en conditions d'usage normales. Les cotes représentent l'usage relatif probable des pneus en conditions comparables.

Voyez les avantages de la garantie à votre magasin.



Standard à 2 plis

7.75/14 FLANC NOIR  
**1775**  
chacun  
après remise au comptant\*... **1686** chac.

Turnpike Standard

Flanc noir Dimensions	Chacun avant remise	Chacun après remise*
6.00/13	14.99	14.24
7.75/14	17.75	16.86
8.25/14	18.60	17.67
8.25/15	18.70	17.76
6.00/16 à chambre	16.80	15.96

Whippet II à 2 plis

## Sécurité: plis nylon en biais

Le Turnpike Standard et le Whippet II offrent service et sécurité à prix modique

E78/14 FLANC NOIR  
**1950**  
chacun  
après remise au comptant\*... **1852** chac.

Le **Whippet II** est notre meilleur pneu à 2 plis. En épais denier de nylon 66 Du Pont, 50% plus résistant que celui utilisé dans les pneus à 4 plis. Des flancs à 2 plis dissipent plus vite la chaleur à grande vitesse tout en offrant un roulement doux. Semelle cotée pour 12.000 milles.

Le **Turnpike Standard** égale ou surpasse les normes de sécurité gouvernementales. Construit comme les pneus du début des années 60, il est bien plus robuste grâce au nylon 66 Du Pont. A ce bas prix, un Standard vaut mieux qu'un rechape. Semelle cotée 10.000 milles.

5 ans d'Assurance Routière sur le Standard et le Whippet

Whippet II		
Flanc noir Dimensions	Chacun avant remise	Chacun après remise*
600/13	16.45	15.63
B78/13	17.45	16.58
C78/14	19.20	18.24
E78/14	19.50	18.52
F78/14	19.90	18.90
G78/14	21.75	20.66
5.60/15	18.70	17.76
F78/15	20.85	19.81
G78/15	22.45	21.33



**CANADIAN TIRE**  
MAGASIN ASSOCIÉ

**\*REMISE 5%**  
au comptant sur les pneus au lieu de Billets-Bonis

**JONQUIERE**  
693, boul. St-François.  
Tél.: 542-3501

**CHICOUTIMI**  
Place du Royaume

**ALMA**  
Coin du Pont et St-Luc,  
Tél.: 662-6618

**DOLBEAU**  
Les Galeries des Erables,  
Tél.: 276-2834